



COMPTES DE L'EXERCICE 2025

**DE LA COMMUNE
D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée pour

le jeudi 18 juin 2026

à 19h00 à la salle de gymnastique.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 18 décembre 2025;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2025 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de révision et adoption des comptes 2025 de la Municipalité d'Isérables ;*
- 4. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2025 peuvent être consultés au greffe communal durant le délai légal, tous les jours, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

Par soucis d'efficience, le procès-verbal ne sera plus lu lors de l'Assemblée. Des exemplaires imprimés seront à disposition dès 18h30 à l'entrée de la salle, pour les personnes qui souhaiteraient le lire.

L'Administration Communale

Isérables, le 27 mai 2026

Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Les comptes 2025 présentés dans ce fascicule ont été approuvés par le Conseil municipal en séance du 18 mai 2026. Ils vous seront soumis pour adoption globale à l'assemblée primaire du 18 juin 2026.

Les comptes de l'exercice 2025 ont été audités par la fiduciaire BDO les 30 avril et 1^{er} mai 2026. Le rapport succinct est annexé au présent fascicule.

L'établissement des comptes respecte les dispositions contenues dans la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 et dans l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004, révisée en 2012 (OGFCo).

En complément au fascicule des comptes, les informations suivantes vous sont jointes :

- Tableau des immobilisations 2025 ;
- Tableau des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles ;
- Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires ;
- Annexe aux comptes 2025.

Les documents suivants sont également disponibles sur internet à l'adresse suivante :

https://iserables.ch/comptes_budgets/

- Principes comptables ;
- Tableau de flux de trésorerie ;
- Etat du capital propre ;
- Tableau des provisions.

Les citoyennes et citoyens intéressés peuvent consulter les comptes détaillés directement auprès de l'administration communale durant les heures officielles d'ouverture (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, à l'exception du jeudi).

1. CONSIDERATIONS GENERALES

1.1 RESULTAT

Les comptes 2025 de la commune d'Isérables se conforment au modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération (MCH2). Le MCH2 fournit les bases de présentation des états financiers des cantons et des communes pour permettre l'harmonisation complète de la présentation des comptes publics. Cette harmonisation était nécessaire en matière de coordination des politiques budgétaires (canton/communes), d'établissement de la péréquation financière (données comparables), de transparence et de statistique financière. Pour y parvenir, 20 recommandations ont été édictées, lesquelles servent de cadre pour les finances publiques.

La présentation et le contenu des comptes doivent aussi correspondre aux exigences définies dans l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (état 01.03.2021). Ainsi, les comptes qui vous sont soumis sont entièrement calqués sur les directives fédérales et cantonales en la matière.

Il est relevé que le MCH2 porte sur les principes fondamentaux suivants :

- Le modèle comptable s'articule autour du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau de flux de trésorerie et de l'annexe ;
- Le compte de résultats comporte deux niveaux : le premier niveau indique le résultat opérationnel et le second niveau le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan ;
- L'excédent ou le découvert au bilan figure dans le capital propre, qui comprend dorénavant, les engagements et les avances sur les financements spéciaux, ainsi que la réserve de politique budgétaire ;
- La réserve de politique budgétaire est une réserve qui peut être utilisée pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats ;
- L'annexe aux comptes annuels, téléchargeable sur www.iserables.ch ou disponible au guichet communal, donne tous les principes régissant la tenue des comptes et d'autres indications permettant d'apprécier l'état des finances, du patrimoine et du résultat, ainsi que la situation en matière de risques.

Avec un total de revenus financiers de CHF 6'230'217 et un total de charges financières de CHF 4'607'058, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de CHF 1'623'159. Le budget prévoyait une marge d'autofinancement de CHF 355'639.

L'exercice 2025 boucle avec un excédent de revenus de CHF 92'158 après amortissements, attributions aux fonds et financements spéciaux et attribution à la réserve de politique budgétaire ; le budget 2025 prévoyait un excédent de charges de CHF 66'798, soit une différence de CHF 158'956.

La réserve de politique budgétaire, constituée en 2022 pour CHF 300'000 et portée à CHF 1'100'000 au 31.12.2024 à la suite d'une attribution complémentaire de CHF 800'000, fait l'objet d'une nouvelle attribution de CHF 1'100'000 et s'élève à CHF 2'200'000 au 31.12.2025. Les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux de l'exercice impactent les fonds propres de CHF 59'117. En ajoutant à ces éléments, l'excédent de revenus de CHF 92'158, les comptes 2025 enregistrent ainsi une augmentation de la fortune nette au bilan de CHF 1'133'040. La fortune nette au 31.12.2025 s'élève à CHF 5'220'310 contre CHF 4'087'270 au 31.12.2024.

Des investissements nets ont été réalisés pour CHF 486'054 contre CHF 850'100 budgétés. L'excédent de financement s'élève à CHF 1'137'105 alors que le budget prévoyait une insuffisance de financement CHF 494'461.

1.2 INDICATEURS FINANCIERS

Nous vous donnons ci-après un aperçu des indicateurs financiers qui résument la situation de la Commune par rapport aux ratios fixés par l'Etat :

		2024	2025	Moyenne
1. Taux d'endettement net (I1)				
Dette nette I	CHF	1'905'647.58	768'542.31	1'337'094.95
Revenus fiscaux	CHF	3'001'028.23	3'503'410.00	3'252'219.12
		63.50%	21.94%	41.11%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Le taux d'endettement net est qualifié de « bon ».

		2024	2025	Moyenne
2. Degré d'autofinancement (I2)				
Autofinancement	CHF	1'327'253.71	1'623'159.27	1'475'206.49
investissements nets	CHF	213'605.92	486'054.00	349'829.96
		621.36%	333.95%	421.69%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

De même qu'en 2024, tous les investissements prévus au budget pour l'année 2025 n'ayant pas pu être réalisés, le degré d'autofinancement se situe encore à un niveau élevé et réduit la dette.

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-1'584.99	-2'079.65	-1'832.32
Revenus courants	CHF	5'754'778.55	5'977'861.03	5'866'319.79
		-0.03%	-0.03%	-0.03%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée. Le ratio de la part des charges d'intérêts est qualifié de « bon ».

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	5'331'900.42	5'462'627.49	5'397'263.96
Revenus courants	CHF	5'754'778.55	5'977'861.03	5'866'319.79
		92.65%	91.38%	92.00%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

La dette brute par rapport aux revenus est « bonne ».

	2024	2025	Moyenne
--	------	------	---------

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF	238'372.72	2'822'131.22	1'530'251.97
Dépenses totales	CHF	4'638'892.08	7'110'629.28	5'874'760.68
		5.14%	39.69%	26.05%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

Ce ratio met en relation les investissements bruts par rapport aux dépenses totales. La proportion des investissements est considérée comme « élevée ».

		2024	2025	Moyenne
6. Part du service de la dette (I6)				
Service de la dette	CHF	450'892.90	488'039.57	469'466.24
Revenus courants	CHF	5'754'778.55	5'977'861.03	5'866'319.79
		7.84%	8.16%	8.00%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte. Le service de la dette est considéré comme acceptable.

		2024	2025	Moyenne
7. Dette nette 1 par habitant (I7)				
Dette nette I	CHF	1'905'647.58	768'542.31	1'337'094.95
Population résidente permanente		809	804	807
		2'356	956	1'658

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

L'endettement net par habitant est jugé comme « moyen ». Celui-ci a diminué de CHF 1'400 par habitant entre 2024 et 2025.

		2024	2025	Moyenne
8. Taux d'autofinancement (I8)				
Autofinancement	CHF	1'327'253.71	1'623'159.27	1'475'206.49
Revenus courants	CHF	5'754'778.55	5'977'861.03	5'866'319.79
		23.06%	27.15%	25.15%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Le taux d'autofinancement est « bon ».

2. APERCU DU COMPTE DE RÉSULTATS ÉCHELONNÉ

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	1'279'695.12	1'444'327.00	1'397'563.16
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	1'634'591.42	1'257'227.00	1'351'116.39
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	428'700.00	436'000.00	458'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	23'003.30	9'967.00	7'086.23
36 Charges de transferts	CHF	1'472'904.77	1'548'055.15	1'521'328.48
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	4'838'894.61	4'695'576.15	4'735'094.26
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	3'001'028.23	2'446'500.00	3'503'410.00
41 Patentes et concessions	CHF	70'469.87	66'100.00	62'463.15
42 Taxes	CHF	1'181'874.97	1'026'640.00	1'219'722.24
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	27'005.48	56'530.00	66'203.70
46 Revenus de transferts	CHF	891'056.60	849'858.00	878'856.49
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	5'171'435.15	4'445'628.00	5'730'655.58
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		332'540.54	-249'948.15	995'561.32
34 Charges financières	CHF	37'105.94	47'650.00	50'609.25
44 Revenus financiers	CHF	583'343.40	230'800.00	247'205.45
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	546'237.46	183'150.00	196'596.20
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		878'778.00	-66'798.15	1'192'157.52
38 Charges extraordinaires	CHF	800'000.00	-	1'100'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-800'000.00	-	-1'100'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	78'778.00	-66'798.15	92'157.52

■ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 4'735'094, soit un montant supérieur au budget de CHF 39'518.

Les principales variations concernent :

- Les charges de personnel qui atteignent CHF 1'397'563 sont inférieures au budget de CHF 46'764 ;
- Les charges de biens et services sont supérieures au budget de CHF 93'889 ;
- Les amortissements se montent à CHF 458'000, soit un dépassement du budget de CHF 22'000 ;
- Les charges de transfert qui s'élèvent à CHF 1'521'328, soit une diminution par rapport au budget de CHF 26'727 ;

▪ Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation atteignent CHF 5'730'656, soit un montant supérieur au budget de CHF 1'285'028.

Cette évolution favorable s'explique principalement par :

- des revenus fiscaux très supérieurs aux budgets, avec CHF 3'503'410 encaissés contre CHF 2'446'500 budgétés ;
- des taxes et revenus de transferts, supérieurs aux attentes, respectivement de CHF 193'082 et CHF 28'998 ;

Les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (eaux et eaux usées) sont supérieurs au budget de CHF 9'674.

▪ Résultat provenant de l'activité d'exploitation et de l'activité de financement

Le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1) se monte ainsi à CHF 995'562, alors qu'un déficit de CHF 249'948 avait été prévu au budget. Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) s'élève à CHF 196'596, contre CHF 183'150 budgétés.

Les revenus financiers de CHF 247'205 et les charges financières de CHF 50'609 dépassent les prévisions budgétaires de CHF 13'446.

Cette évolution favorable contribue de manière importante au bon résultat opérationnel (R1 + R2) de l'exercice qui s'élève à CHF 1'192'158.

▪ Résultat provenant de l'activité opérationnelle et total du compte de résultat

Le résultat opérationnel (R1 + R2) démontre une situation financière saine et permet d'attribuer CHF 1'100'000 dans les charges extraordinaires (réserve de politique budgétaire).

Dans l'ensemble, la situation financière de la commune demeure stable et positive, avec des recettes supérieures aux prévisions budgétaires et un résultat final bénéficiaire de CHF 92'158.

3. APERCU DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	4'697'241.21	4'652'759.15	4'607'058.06
Revenus financiers	+ CHF	6'024'494.92	5'008'398.00	6'230'217.33
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'327'253.71	355'638.85	1'623'159.27
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'327'253.71	355'638.85	1'623'159.27
Amortissements planifiés	- CHF	452'477.89	469'000.00	490'119.22
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	23'003.30	9'967.00	7'086.23
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	27'005.48	56'530.00	66'203.70
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	800'000.00	-	1'100'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	66'798.15	-
Excédent de revenus	= CHF	78'778.00	-	92'157.52
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	238'372.72	2'756'700.00	2'822'131.22
Recettes	- CHF	24'766.80	1'906'600.00	2'336'077.22
Investissements nets	= CHF	213'605.92	850'100.00	486'054.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'327'253.71	355'638.85	1'623'159.27
Investissements nets	- CHF	213'605.92	850'100.00	486'054.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	494'461.15	-
Excédent de financement	= CHF	1'113'647.79	-	1'137'105.27

■ Compte de résultats :

Le compte 2025 présente une situation financière favorable par rapport au budget 2025 et par rapport au compte 2024.

Résultat avant amortissements comptables

Les charges financières de CHF 4'607'058, légèrement inférieures au budget, et les revenus financiers de CHF 6'230'217 qui dépassent largement les prévisions budgétaires fixées à 5'008'398 expliquent l'amélioration du résultat global. Ainsi la marge d'autofinancement pour l'exercice 2025 s'élève à CHF 1'623'159. Cette dernière est nettement meilleure que la marge budgétée, la différence s'élève à CHF 1'267'520.

La marge d'autofinancement est également en amélioration par rapport au compte 2024 de CHF 295'905.

Résultat après amortissement comptables

L'exercice 2025 a permis des amortissements de CHF 490'119. Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau des immobilisations. Des attributions aux fonds spéciaux pour CHF 7'086 (gain déchets), un prélèvement aux fonds spéciaux pour CHF 66'204 (déficit eaux propres et usées) et attribution de CHF 1'100'000 à la réserve de politique budgétaire ont été comptabilisés.

Ainsi, les comptes 2025 de la commune bouclent sur un excédent de revenus de CHF 92'158 en augmentation de CHF 13'380 par rapport aux comptes 2024 (excédent de revenus de CHF 78'778).

▪ **Comptes des investissements**

Le compte des investissements affiche des dépenses brutes pour CHF 2'822'131 et des recettes brutes de CHF 2'336'077. Les investissements nets à charge de la commune se montent à CHF 486'054 contre CHF 850'100 budgétés. Il est à relever la part importante des investissements financée par des recettes ou subventions en provenance du Canton, des communes voisines et de tiers.

▪ **Financement**

Grâce à une marge d'autofinancement élevée et à des investissements nets modérés, la commune présente un excédent de financement de CHF 1'137'105 en 2025, alors qu'une insuffisance de financement de CHF 494'461 avait été prévue au budget.

Cette situation traduit une très bonne capacité de la commune à financer ses investissements sans recourir de manière importante à l'endettement.

4. APERCU DU BILAN

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
1	Actif	10'123'954.69	11'359'679.26
	Patrimoine financier	4'131'037.60	5'370'827.39
100	Disponibilités et placements à court terme	1'366'167.47	934'167.32
101	Créances	2'020'973.00	2'519'903.01
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	226'505.23	395'132.16
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	15'601.00	1'015'601.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	501'790.90	506'023.90
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	5'992'917.09	5'988'851.87
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	5'214'339.70	5'089'188.23
142	Immobilisations incorporelles	2'600.00	46'146.23
144	Prêts	140'240.19	127'904.06
145	Participation capital social	466'803.00	466'803.00
146	Subventions d'investissement	168'934.20	258'810.35
2	Passif	10'123'954.69	11'359'679.26
	Capitaux de tiers	6'036'685.18	6'139'369.70
200	Engagements courants	683'513.77	812'333.09
201	Engagements financiers à court terme	-1'613.35	500'294.40
204	Passifs de régularisation	136'532.51	108'489.96
205	Provisions à court terme	475'000.00	475'000.00
206	Engagements financiers à long terme	4'650'000.00	4'150'000.00
208	Provisions à long terme	93'252.25	93'252.25
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	4'087'269.51	5'220'309.56
29	Capital propre	4'087'269.51	5'220'309.56

Le total du bilan s'élève à CHF 11'359'679 au 31 décembre 2025, contre CHF 10'123'955 au 31 décembre 2024, soit une augmentation d'environ CHF 1.23 million.

■ 29 Capital propre

La fortune nette de la commune progresse de CHF 4'087'270 à CHF 5'220'310. La variation de CHF 1'133'040 s'explique par :

- L'excédent de revenus de l'exercice 2025 de CHF 92'158 ;
- Les attributions et prélèvements aux fonds et financement spéciaux de l'exercice qui impactent les fonds propres de CHF 59'117 ;
- L'attribution de CHF 1'100'000 à la réserve de politique budgétaire.

■ 14 Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif s'élève à CHF 5'988'852, soit un montant relativement stable par rapport à 2024 (CHF 5'992'917). Les immobilisations corporelles du patrimoine administratif diminuent légèrement en raison des amortissements comptables enregistrés durant l'exercice. Les immobilisations incorporelles augmentent en 2025, passant de CHF 2'600 à CHF 46'146 (PAZ-RCCZ). Le prêt accordé (SOC) diminue

légèrement, tandis que les participations au capital social restent stables. Les subventions d'investissement, notamment liées aux travaux de la RC512, augmentent de CHF 89'876 par rapport à l'exercice précédent.

■ **10 Patrimoine financier et 20 capitaux de tiers**

Le patrimoine financier atteint CHF 5'370'827 au 31 décembre 2025, en hausse significative par rapport à 2024 (CHF 4'131'038).

Cette augmentation provient principalement :

- de l'augmentation des créances de CHF 498'930;
- des actifs de régularisation qui progressent également de CHF 168'627.

Les disponibilités à court terme diminuent de CHF 432'000. Les immobilisations corporelles du patrimoine financier restent globalement stables.

L'écart de CHF 1 million dans les placements financiers est lié au reclassement des avances à La Bedjuasse des eaux SA sous forme de prêt à long terme.

Les capitaux de tiers atteignent CHF 6'139'370 au 31 décembre 2025, contre CHF 6'036'685 en 2024.

Les engagements courants augmentent de CHF 128'819 et s'élèvent à CHF 812'333. L'écart de CHF 500'000 dans les engagements financiers à court et long termes est lié au reclassement d'un emprunt PostFinance qui arrivera à échéance en 2026. Les passifs transitoires diminuent de CHF 28'043. Les provisions à court terme et long terme restent stables.

5. COMPTE DE RÉSULTATS

5.1 COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	661'219.77	75'139.10	721'333.00	137'500.00	680'128.75	103'156.34
1	Ordre et sécurité publics, défense	241'055.07	27'766.98	361'317.00	26'850.00	234'039.83	34'209.47
2	Formation	702'079.43	60'249.55	732'862.75	55'900.00	773'804.63	72'428.10
3	Culture, sports et loisirs, église	196'987.32	27'260.45	205'332.00	10'500.00	170'044.18	11'589.16
4	Santé	200'960.35	-	195'253.40	-	193'934.07	-
5	Prévoyance sociale	628'247.30	201'946.50	719'570.00	185'540.00	696'896.74	231'832.79
6	Trafic et télécommunications	1'209'004.60	314'411.95	1'033'145.00	296'500.00	1'120'492.42	301'630.10
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	946'538.30	648'700.57	731'048.00	549'830.00	808'201.85	685'175.86
8	Economie publique	315'026.98	544'953.07	360'565.00	488'100.00	345'412.91	501'831.18
9	Finances et impôts	871'603.28	4'151'072.23	71'300.00	3'314'208.00	1'181'308.13	4'354'568.03
	Total des charges et des revenus	5'972'722.40	6'051'500.40	5'131'726.15	5'064'928.00	6'204'263.51	6'296'421.03
	Excédent de charges		-		66'798.15		-
	Excédent de revenus	78'778.00		-		92'157.52	

L'analyse des comptes 2025 met en évidence une situation globalement plus favorable que celle prévue au budget 2025. En effet, les revenus réalisés dépassent les prévisions budgétaires, permettant de compenser l'augmentation de certaines charges.

■ 0 Administration générale

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 576'972 en 2025, le budget prévoyait CHF 583'833.

Législatif et exécutif :

Les honoraires du Conseil et les autres charges du personnel sont inférieurs au budget de CHF 5'381. La participation de notre Présidente à différents conseils d'administration ou comités de direction a permis de générer des revenus de CHF 11'591. Des prestations d'assurance pour CHF 25'887 ont été perçues.

Administration générale :

- Personnel administratif : la variation de CHF 15'515 par rapport au budget correspond à la part salariale de notre responsable touristique, laquelle est prise en charge par la Société de Développement ;
- Prestations de service de tiers : il s'agit des coûts liés au traitement des archives soit CHF 14'648. Ceux-ci avaient été budgétés dans le compte « autres charges du personnel » ;
- Les frais juridiques et d'avocats dont le budget s'élevait à CHF 15'000 se sont élevés à CHF 3'248 ;
- Charges d'utilisations informatiques et licences informatiques : charges supérieures au budget de respectivement CHF 5'107 et CHF 4'365 ;
- Le pilier public, comptabilisé dans l'entretien du mobilier, a coûté CHF 5'945 ;
- Prestations internes : revenus inférieurs au budget (CHF 54'000 contre CHF 122'000). Il s'agit de la refacturation du personnel administratif aux différents dicastères (contrôle des habitants, cadastre, constructions, agent AVS, SD). Grâce à la mise en place de l'application de gestion des heures, l'imputation des montants relatifs aux prestations internes pourra encore être affinée.

■ 1 Ordre et sécurité publics, défense

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 199'830 en 2025, le budget prévoyait CHF 334'467.

Les principales variations sont les suivantes :

Police :

L'engagement de notre assistante de sécurité publique n'était pas prévu au budget 2025. Néanmoins les coûts liés à cette réorganisation (charges de personnel, véhicule, signalisation, matériel...) additionnés à la participation à la police intercommunale de CHF 14'300, sont inférieurs de CHF 18'544 aux coûts budgétés. Les recettes enregistrent par ailleurs une légère augmentation. Cette nouvelle organisation s'avère positive, tant sur le plan financier qu'au niveau du fonctionnement du service.

Justice :

Les charges de la justice communale demeurent proches des prévisions.

Les charges de transfert (APEA et au SOC) sont inférieures au budget de CHF 9'326.

Office de la population et cadastre :

Les charges de personnel relatives à notre nouvelle collaboratrice du cadastre et du service des constructions sont supérieures aux montants prévus au budget. Une partie de ces coûts est toutefois refacturée au service des constructions par le biais des prestations internes (recettes).

Les prestations internes comptabilisées en charges sont inférieures de CHF 72'100 par rapport au budget. Comme indiqué précédemment, il s'agit de l'imputation de la part salariale du personnel administratif affectée notamment au cadastre et au contrôle des habitants.

Police du feu et protection de la population :

La variation des charges, inférieure de CHF 24'857 au budget, s'explique principalement par les montants prévus pour l'entretien des véhicules et appareils, l'entretien des locaux ainsi que la commission EMCC, qui n'ont finalement pas été entièrement utilisées.

■ **2 Formation**

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 701'377 en 2025, le budget prévoyait CHF 676'963.

La différence de CHF 24'414 se justifie principalement par :

Ecole primaire :

L'installation de nouveau matériel dans la salle de gymnastique, pour CHF 9'876, n'avait pas été prévue au budget. Les sorties sportives présentent également un dépassement de CHF 3'473 par rapport aux prévisions budgétaires. Les frais d'entretien du bâtiment sont eux aussi supérieurs aux montants initialement prévus. En revanche, les charges liées à l'utilisation de l'informatique sont inférieures au budget établi. Par ailleurs, la subvention cantonale, supérieure de CHF 10'415 aux prévisions, permet de compenser une partie de ces charges supplémentaires.

Les charges de transfert constituent l'écart le plus important. Elles s'élèvent à CHF 415'341, contre un montant budgété de CHF 355'790. Cet écart provient de la facture du Canton du Valais pour les contributions au traitement des enseignants, supérieure de CHF 74'202 aux prévisions budgétaires. Le coût moyen par élève est passé de CHF 3'810 à CHF 3'981 en 2024 puis à CHF 4'080 en 2025. De plus, l'augmentation du nombre d'élèves, passé de 69 élèves en 2024 à 77 en 2025 a également contribué à la hausse des charges.

Cycle d'orientation :

Les participations au traitement des enseignants sont inférieures de CHF 21'085 au budget prévu. Bien que le coût moyen par élève soit identique à celui de l'école primaire, le nombre d'élèves fréquentant le cycle d'orientation a diminué, passant de 22 en 2024 à 19 en 2025.

▪ 3 Culture, sports et loisirs, église

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 158'455 en 2025, le budget prévoyait CHF 194'832.

La variation de CHF 36'377 s'explique principalement par :

- Un montant de CHF 15'000 avait été budgété pour l'entretien des places de jeux et du terrain de football. Toutefois, les coûts relatifs au terrain de football ont été comptabilisés dans les investissements. Il en résulte un solde non utilisé de CHF 11'931 dans les charges de fonctionnement.
- Le balisage des sentiers pédestres présente un dépassement de CHF 5'337. Cette dépense a été partiellement compensée par l'octroi d'une subvention de CHF 1'650.
- Les prestations internes affectées au terrain de foot et à la patinoire ainsi qu'à l'entretien des sentiers sont inférieures au budget de 22'380.
- La subvention versée à l'Eglise avait été budgétée à hauteur de CHF 55'000 ; les charges effectives pour 2025 se sont élevées à CHF 39'964.

▪ 4 Santé

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 193'934 en 2025, le budget prévoyait CHF 195'253.

La différence de CHF 1'319 se justifie principalement par :

- La participation aux coûts des EMS de CHF 6'677 inférieure au budget ;
- La participation aux coûts des soins dentaires scolaires de CHF 6'546 supérieure au budget ;
- Le financement des secours sanitaires de CHF 2'264 inférieur au budget.

▪ 5 Prévoyance sociale

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 465'064 en 2025, le budget prévoyait CHF 534'030.

La différence de CHF 68'966 résulte essentiellement de :

Invalidité, vieillesse et survivant :

- Participation cantonale aux mesures d'aide en faveur des handicapés inférieure au budget de CHF 12'428 ;

Prestations aux familles :

- Un dépassement budgétaire de CHF 8'070 a été constaté pour l'aide aux familles. Par ailleurs, un montant de CHF 5'288 a été attribué à l'aide au transport des familles, alors qu'aucun montant n'avait été prévu à cet effet au budget ;

Maison Bedjuasse des Générations :

Pour la partie « Aînés, local de soins », les charges sont inférieures de CHF 8'015 par rapport au budget et les produits en légère augmentation de CHF 130, selon le détail suivant :

Maison Bedjuasse des Générations – Aînés, local de soins	Comptes 2025	Budget 2025
Coûts de personnel et commissions	CHF 12'959	CHF 12'900
Coûts de biens, services et marchandises	CHF 4'348	CHF 5'850
Produits, participations	(CHF 2'030)	(CHF 1'900)
Produits, subventions cantonales et fédérales	(CHF 0)	(CHF 0)
Résultat d'exploitation avant amortissements	CHF 15'277	CHF 16'850
Amortissements bâtiment et mobilier	CHF 22'500	CHF 29'130
Excédent de charges	CHF 37'777	CHF 45'980

Pour la partie « Crèche-UAPE », les charges sont supérieures de CHF 6'291 par rapport au budget et les produits supérieurs de CHF 58'956, selon le détail suivant :

Maison Bedjuasse des Générations – Graines d'Érable	Comptes 2025	Budget 2025
Coûts de personnel et commissions	CHF 268'505	CHF 269'800
Coûts de biens, services et marchandises	CHF 43'957	CHF 36'350
Produits, participations	(CHF 132'760)	(CHF 82'340)
Produits, subventions cantonales et fédérales	(CHF 84'936)	(CHF 76'400)
Résultat d'exploitation avant amortissements	CHF 94'766	CHF 147'410
Amortissements bâtiment et mobilier	CHF 52'500	CHF 67'970
Excédent de charges	CHF 147'266	CHF 215'380

- Le bâtiment a nécessité des travaux d'entretien pour un montant de CHF 7'739 contre un budget initial de CHF 500 ; une partie de ces coûts a toutefois pu être prise en charge par l'assurance ;
- La participation communale s'élève à CHF 33'636 ; le montant budgété avait été enregistré dans les postes « participation parents » ce qui explique l'écart ;
- La participation des assurances s'élève à CHF 7'845 ; la subvention fédérale accordée durant les trois premières années d'ouverture a été réévaluée, générant un revenu supplémentaire de CHF 7'531 par rapport au montant budgété.

▪ **6 Trafic et télécommunications**

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 818'862 en 2025, le budget prévoyait CHF 736'645. À noter que les charges nettes 2024 s'élevaient à CHF 894'593.

La différence de CHF 82'217 résulte essentiellement de :

- L'entretien des routes cantonales est supérieur de CHF 10'013 au budget ;

- Les charges salariales du personnel et de la commission des travaux publics est supérieure au budget de CHF 12'089 ;
- Un montant de CHF 3'000 avait été prévu au budget pour le renouvellement de la signalisation routière. Les dépenses effectives se sont finalement élevées à CHF 6'133, soit un dépassement de CHF 3'133.
- L'entretien du réseau routier est supérieur au budget de CHF 5'771 ;
- Le coût du déblaiement des neiges est supérieur au budget de CHF 8'719 ;
- Les frais d'entretien de l'éclairage public dépassent également le budget de CHF 14'348 ;
- Le leasing est arrivé à échéance, les frais y relatifs sont inférieurs de CHF 12'711 par rapport au budget ;
- Les montants inscrits au budget pour les études et honoraires ainsi que les frais de véhicules n'ont pas été entièrement utilisés ;
- Les investissements réalisés dans le domaine des routes ont entraîné un dépassement du budget prévu pour les amortissements.

■ **7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire**

Les charges nettes de fonctionnement atteignent CHF 123'026 en 2025, le budget prévoyait CHF 181'218.

La différence de CHF 58'192 se justifie principalement par :

Eau potable :

- Les frais d'entretien des conduites d'eau dépassent le budget de CHF 14'643 ;
- L'entretien du réservoir a coûté CHF 3'069, un montant de CHF 10'000 avait été prévu au budget ;
- Avec le changement climatique et l'évolution des normes, beaucoup plus d'heures sont consacrées au suivi et à l'entretien adéquats du réseau d'eau, ce qui explique l'augmentation des prestations internes de CHF 9'570 par rapport au budget ;
- Globalement, les coûts d'exploitation ont été supérieurs au budget de CHF 21'438 ;
- Au niveau des recettes, nous enregistrons CHF 2'825 de plus par rapport au budget ;

La situation de ce service est la suivante :

Eaux propres – exercice 2025	
Coûts d'exploitation	CHF 214'518
Taxes et ventes d'eau	CHF 177'677
Déficit	CHF - 36'841
Etat du fonds au bilan au 01.01.2025	CHF - 16'111
Etat du fonds au bilan au 31.12.2025	CHF - 52'952

Afin de se mettre en conformité avec les bases légales fédérales, le service technique communal travaille à la révision du règlement de distribution de l'eau. Celui-ci est en cours d'analyse pour préavis par la Confédération. Le déploiement des compteurs a représenté une dépense de CHF 47'220, dont un montant de CHF 45'951 a été refacturé aux propriétaires. Ces dépenses et produits n'avaient pas été budgétés.

Eaux usées :

La situation de ce service est la suivante :

Eaux usées – exercice 2025	
Coûts d'exploitation	CHF 141'996
Taxes	CHF 112'633
Déficit	CHF - 29'363
Etat du fonds au bilan au 01.01.2025	CHF - 183'074
Etat du fonds au bilan au 31.12.2025	CHF - 212'437

Les coûts d'exploitation ont été inférieurs au budget de CHF 4'975 ; les taxes supérieures de CHF 5'333.

Comme pour l'eau potable, ce service devra également être autofinancé lors de la mise en œuvre des nouveaux règlements.

Pour rappel, les services d'approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées ne sont pas encore complètement autofinancés puisque le principe d'utilisateur-payeur n'est pas encore respecté. Une mise en conformité avec la loi fédérale sur la protection de l'environnement passera par une révision prochaine des règlements. Le projet de règlement est actuellement soumis pour préavis au Canton.

Gestion des déchets :

La situation de ce service est la suivante :

Déchets – exercice 2025	
Coûts d'exploitation	CHF 161'647
Taxes et autres recettes	CHF 168'733
Excédent	CHF 7'086
Etat du fonds au bilan au 01.01.2025	CHF 132'617
Etat du fonds au bilan au 31.12.2025	CHF 139'704

Le service du traitement des déchets est autofinancé et est relativement stable.

Aménagements :

- Non-dépense de CHF 64'772 pour des études ou projets (eaux, ouvrages de protection, aménagement du territoire et plan d'aménagement), une partie des études (PAZ) ont également été activée au bilan ;
- Les subventions cantonales liées aux eaux et aux ouvrages de protection sont inférieures de CHF 24'437 au montant prévu au budget ; En revanche, une participation cantonale de CHF 27'846 pour les tâches d'aménagement, non budgétisée, a été enregistrée ;

- Un montant de CHF 10'000 avait été inscrit au budget pour les intempéries. Les coûts effectifs se sont finalement élevés à CHF 80'818 suite aux intempéries du 17 avril 2025, tandis que des subventions à hauteur de CHF 72'275 ont pu être enregistrées. À la suite des intempéries du 17 avril 2025, l'entretien des routes a été privilégié ce qui explique la non-utilisation du montant de CHF 30'000 prévu au budget pour l'entretien des torrents et des cours d'eau ;
- Des travaux d'entretien supplémentaires aux cimetières ont été nécessaires, notamment pour le remplacement des marches en bois, ce qui explique l'écart de CHF 11'770 constaté dans les prestations internes.

■ **8 Economie publique**

Les recettes nettes de fonctionnement atteignent CHF 156'418 en 2025, le budget prévoyait CHF 127'535.

La différence de CHF 28'883 résulte essentiellement de :

Agriculture :

- Non-dépense de CHF 2'000 pour des honoraires ;
- Participation communale obligatoire et non budgétée de CHF 14'200 pour le soutien à la reprise d'une exploitation agricole, selon la décision du Service cantonal de l'agriculture;
- Moins de problèmes avec l'eau ont permis de diminuer les prestations internes de CHF 4'550 par rapport au budget.

Tourisme :

Les subsides SD versés sont inférieurs au budget de CHF 4'866.

Energie :

Les ventes d'énergie ont été inférieures de CHF 5'650 aux recettes prévues au budget. Le détail de la microcentrale de turbinage du Arzay est le suivant :

Microcentrale Turbinage Arzay		
Exercice	Compte 2025	Budget 2025
Coûts d'exploitation	CHF 43'383	CHF 43'555
Ventes d'énergie	CHF 344'350	CHF 350'000
Excédent	CHF 300'967	CHF 306'445

Suite à une panne sur la turbine en 2024, nous avons reçu une indemnisation de l'assurance de CHF 17'942.

Chauffage à distance :

Les frais d'entretien du chauffage à distance sont supérieurs au budget de CHF 7'895 ; les recettes sont inférieures à celles budgétées de CHF 3'220.

■ 9 Finances et impôts

Les recettes nettes de fonctionnement atteignent CHF 3'173'260 en 2025, le budget prévoyait CHF 3'242'908.

La différence de CHF 69'648 se justifie principalement par :

- Des revenus fiscaux supérieurs au budget de CHF 1'040'680 liés à des impositions exceptionnelles sur les contribuables personnes physiques et morales et des impôts sur les successions et donations ;
- Une diminution de CHF 43'525 de la péréquation financière par rapport au montant prévu au budget a été constatée ;
- Des revenus des biens, comprenant les intérêts, loyers et dividendes, dépassent le budget de CHF 16'540 ;
- L'attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 1'100'000.

5.2 COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		1'279'695.12		1'444'327.00		1'397'563.16	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		1'634'591.42		1'257'227.00		1'351'116.39	
33 Amortissements du patrimoine administratif		428'700.00		436'000.00		458'000.00	
34 Charges financières		37'105.94		47'650.00		50'609.25	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		23'003.30		9'967.00		7'086.23	
36 Charges de transferts		1'472'904.77		1'548'055.15		1'521'328.48	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		800'000.00		-		1'100'000.00	
39 Imputations internes		296'721.85		388'500.00		318'560.00	
40 Revenus fiscaux			3'001'028.23		2'446'500.00		3'503'410.00
41 Patentes et concessions			70'469.87		66'100.00		62'463.15
42 Taxes			1'181'874.97		1'026'640.00		1'219'722.24
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			583'343.40		230'800.00		247'205.45
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			27'005.48		56'530.00		66'203.70
46 Revenus de transferts			891'056.60		849'858.00		878'856.49
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			296'721.85		388'500.00		318'560.00
Total des charges et des revenus		5'972'722.40	6'051'500.40	5'131'726.15	5'064'928.00	6'204'263.51	6'296'421.03
Excédent de charges		78'778.00	-	-	66'798.15	92'157.52	-
Excédent de revenus							

■ 30 Charges de personnel

Charges inférieures au budget de CHF 46'764 : cet écart s'explique principalement par des dépenses non réalisées concernant les commissions, par le traitement des archives comptabilisé dans la nature 31, ainsi que par la rémunération des membres de l'exécutif.

■ 31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Charges supérieures au budget de CHF 93'889 : il s'agit du reclassement du traitement des archives, des frais en lien avec l'engagement de notre assistante de sécurité publique, l'entretien des parcs, le balisage des sentiers pédestres, l'entretien du bâtiment de la Maison des Générations, l'entretien du réseau routier, l'éclairage public, le déploiement des compteurs, l'entretien des conduites d'eau, les frais d'études pour les eaux usées, les intempéries.

- **38 Charges extraordinaires**

Il s'agit de l'attribution à la réserve de politique budgétaire.

- **40 Revenus fiscaux**

Produits supérieurs au budget de CHF 1'056'910 provenant d'impositions exceptionnelles, d'impôts sur les gains immobiliers ainsi que sur les successions et donations.

6. COMPTES DES INVESTISSEMENTS

6.1 COMPTES DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale		-	-	50'000.00	-	50'478.75	-
1 Ordre et sécurité publics, défense		8'836.13	-	25'500.00	-	-	12'336.13
2 Formation		31'687.30	24'766.80	83'000.00	23'000.00	34'250.13	5'449.65
3 Culture, sports et loisirs, église		-	-	1'275'000.00	1'220'000.00	1'447'234.73	1'357'597.10
4 Santé		-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale		39'543.39	-	4'200.00	-	3'819.22	36'512.00
6 Trafic et télécommunications		82'576.80	-	906'000.00	660'000.00	1'076'103.99	911'000.34
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		32'475.10	-	270'000.00	3'600.00	186'873.40	13'182.00
8 Economie publique		43'254.00	-	143'000.00	-	23'371.00	-
9 Finances et impôts		-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		238'372.72	24'766.80	2'756'700.00	1'906'600.00	2'822'131.22	2'336'077.22
Excédent de dépenses			213'605.92		850'100.00		486'054.00
Excédent de recettes		-		-		-	

Les investissements 2025 ont été les suivants :

- **0 Administration générale**

Migration informatique

- **2 Formation**

Ecole primaire : Etudes projet remise aux normes feu CHF 9'069

Cycle d'Orientation : Réfection de la toiture, participation d'Isérables pour CHF 25'181

- **3 Culture, sports et loisirs, église**

Etudes Geo2Infra et forages pour les travaux de sécurisation du terrain de football CHF 34'638, passerelle des Dzoras CHF 1'412'597

- **5 Prévoyance sociale**

Aide sociale et institution handicapés, facture de CHF 3'819

- **6 Trafic et télécommunications**

Frais de construction des routes cantonales de CHF 987'228 ; fabrication et pose de barrières à la Route des Moulins CHF 84'809 ; éclairage public CHF 4'067

- **7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire**

Gestion de l'eau potable :

Remplacement des conduites CHF 121'639 ; PAZ-RCCZ eau potable CHF 8'030

Gestion des eaux usées :

Remplacement des collecteurs CHF 16'121 ; étude pour le raccordement à la STEP des Chenevires CHF 9'346

Aménagement du territoire :

Révision du PAZ-RCCZ CHF 31'737

■ 8 Economie publique

Micro-centrale (ventilation et isolation) CHF 23'371

6.2 COMPTES DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	191'524.50	-	1'880'500.00	-	1'740'837.48	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	374.13	-	50'000.00	-	90'246.23	-
54 Prêts	8'836.13	-	22'000.00	-	-	-
55 Participations et capital social	19'400.00	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	18'237.96	-	804'200.00	-	991'047.51	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	24'766.80	-	1'906'600.00	-	2'336'077.22
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	238'372.72	24'766.80	2'756'700.00	1'906'600.00	2'822'131.22	2'336'077.22
Excédent de dépenses		213'605.92		850'100.00		486'054.00
Excédent de recettes						

■ 50 Immobilisations corporelles :

Etudes pour la remise aux normes feu de l'école primaire, réfection de la toiture du cycle d'orientation, sécurisation du terrain de football, passerelle des Dzoraz, barrières, éclairage, conduites d'eau, collecteurs d'eaux usées, raccordement à la step et ventilation de la micro-centrale

■ 52 Immobilisations incorporelles :

Migration informatique, PAZ-RCCZ

■ 56 Propres subventions d'investissements

Participation communale à la construction de routes cantonales et aux investissements des institutions pour handicapés

■ 63 Subventions d'investissements acquises

Remboursement d'un acompte 2024 au Service Officiel de la Curatelle (CHF 12'336), subvention reçue pour les investissements au cycle d'orientation (CHF 5'450), subvention et participation de tiers pour la construction de la passerelle des Dzoraz (CHF 1'357'597), subvention pour l'isolation thermique et le raccordement au réseau de chauffage de la Maison des Générations (CHF 36'512), subventions pour les routes (CHF 869'052) et les barrières (CHF 41'948) du Canton et des communes avoisinantes, taxes de raccordement à l'eau (CHF 5'528) et aux égouts (CHF 7'654).

7. CONCLUSION

Les comptes 2025 confirment la tendance positive déjà observée lors de l'exercice 2024. Cette évolution favorable est notamment le résultat des investissements consentis ces dernières années afin de renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans notre commune.

Depuis 2022, l'augmentation importante du taux de rénovation du parc immobilier s'est traduite par un renouvellement progressif de la population. Si le nombre d'habitants n'a pas connu de forte hausse, la qualité contributive des citoyens s'est améliorée, confirmant l'attractivité croissante d'Isérables en tant que lieu de vie recherché. Cette dynamique encourageante conforte le Conseil communal dans sa volonté de poursuivre les investissements destinés à améliorer encore la qualité des infrastructures, des services et du cadre de vie proposés à la population.

Grâce à une marge d'autofinancement de CHF 1'623'159, un montant de CHF 1'100'000 a pu être attribué à la réserve de politique budgétaire. Alors que le budget 2025, établi de manière prudente, prévoyait une perte de CHF 66'798, les comptes bouclent finalement sur un excédent de revenus, avant attribution à la réserve, de CHF 1'192'158. La fortune de la commune s'élève ainsi à CHF 5'220'310 au 31 décembre 2025.

Bien que certains investissements prévus n'aient pas pu être réalisés durant l'exercice, ceux-ci demeurent prioritaires. Les résultats encourageants des comptes 2025 permettent au Conseil communal d'envisager avec davantage de sérénité le financement de projets porteurs destinés à poursuivre le développement de la commune, renforcer son attractivité et améliorer encore la qualité de vie à Isérables, tout en maintenant une gestion financière prudente et responsable.

En vous remerciant par avance de votre confiance et de votre précieuse implication dans la gestion des affaires communales, nous vous invitons, au nom de votre Conseil communal, à participer nombreuses et nombreux à notre assemblée primaire des comptes 2025.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous adressons, chères concitoyennes, chers concitoyens, nos meilleures salutations.

Pour la municipalité d'Isérables

Cindy Bagnoud
Présidente

Steven Vouillamoz
Vice-président

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	1	-	-	1	-	1	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	1'371'417	1'501'473	1'399'545	1'473'345	103'700	1'369'645	7%	7.04%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	-	-	-	-	-	-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	1'932'949	170'477	13'182	2'090'244	146'900	1'943'344	7%	7.03%
1404	Bâtiments du PA	1'892'565	68'888	41'962	1'919'491	154'100	1'765'391	8%	8.03%
1405	Forêts PA	-	-	-	-	-	-	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	17'408	-	-	17'408	6'600	10'808	35%	37.91%
1409	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA	-	50'479	-	50'479	25'200	25'279	50%	49.92%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-	-	-	-	-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	2'600	39'767	-	42'367	21'500	20'867	50%	50.75%
144X	Prêts	140'240	-	12'336	127'904	-	127'904	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social	466'803	-	-	466'803	-	466'803	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	168'934	991'047	869'052	290'929	32'119	258'810	10%	11.04%
Total comptes ordinaires		5'992'917	2'822'131	2'336'077	6'478'971	490'119	5'988'852		

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements		
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)									
1400.x	Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1401.x	Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1402.x	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1403.x	Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1404.x	Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1405.x	Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1406.x	Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1409.x	Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1420.x	Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1421.x	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
1429.x	Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
144X.x	Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
145X.x	Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
146X.x	Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC	
Total comptes spécifiques		-	-	-	-	-	-		

Total immobilisations du PA		5'992'917	2'822'131	2'336'077	6'478'971	490'119	5'988'852		
-----------------------------	--	-----------	-----------	-----------	-----------	---------	-----------	--	--

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

[Selon Notice A 1995 AFC](#)

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée primaire
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Assemblée primaire décision du :				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
	Maison des Générations	1'350'000		23.06.2016			300'000	18.12.2025	1'650'000	1'410'904	239'096	18.12.2033
	Réfection RC512	270'000		16.12.2021			450'000	22.06.2023	720'000	587'821	132'179	22.06.2031
	La Creuse Le Mourat								-		-	
	Acquisition immobilier de rendement	400'000		14.12.2023					400'000	253'569	146'431	14.12.2031
	Passerelle des Dzoraz	1'275'000		20.02.2025					1'275'000	1'412'597	-137'597	
	Réfection RC512 - tronçon pont sous l'Eglise	800'000		20.02.2025					800'000	984'383	-184'383	
									-		-	
	Réfection RC512 - tronçon fin du pont et Roty	1'200'000		18.12.2025					1'200'000		1'200'000	18.12.2033
	Terrain de foot	890'000		18.12.2025					890'000	117'523	772'477	18.12.2033

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
791.3101	Intempéries	10'000	80'818	70'818	18.05.2026
				-	
				-	
				-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Annexe aux comptes

DETTES A COURT TERME

Intercommunalités :	31.12.2024	31.12.2025
c/c AP2R	CHF 0	CHF 0
c/c CMS	CHF 0	CHF 0
c/c CO des Deux Rives	CHF 1'613	-CHF 294
Total	CHF 1'613	-CHF 294

ENGAGEMENTS LEASING

Bailleur	Objet	Date du contrat	Montant du crédit TTC	Montant mensuel du leasing TTC	Solde au 31.12.2024	Solde au 31.12.2025
BCGE	Véhicule Toyota Land Cruiser	18.02.2019	CHF 53'000	CHF 927	CHF 0	CHF 0
FICAL	Photocopieuse commune	27.12.2019	CHF 16'155	CHF 269	CHF 0	CHF 0
FICAL	Photocopieuse école primaire	01.08.2021	CHF 12'924	CHF 215	CHF 4'083	CHF 1'498
GRENKE	Téléassistance Geocare	01.04.2020	CHF 5'754	CHF 96	CHF 0	CHF 0

CAUTIONNEMENT

La Bedjuasse des eaux SA

La Commune d'Isérables détient le 100% du Capital actions de la Bedjuasse des eaux SA. L'administration communale d'Isérables s'est engagée en qualité de débiteur solidaire à hauteur du montant maximum de 5 millions pour garantir l'emprunt auprès de la BCVS.

TéléSion SA

La Commune d'Isérables est actionnaire à hauteur de 5% de la société TéléSion SA, fondée dans le cadre du projet de téléphérique reliant Sion aux Mayens-de-l'Ours. Les actions figurent à CHF 1.- au bilan de la Commune.

Les frais d'études relatifs au projet ont été avancés par la ville de Sion. Il existe un engagement conditionnel pour la Commune d'Isérables dans le cas où lesdits frais devraient être répartis entre les actionnaires de la société.

PRETS

Intercommunalités :	31.12.2024	31.12.2025
Autorité de protection des Deux Rives	CHF 0	CHF 0
Service officiel de la curatelle	CHF 140'240	CHF 127'904
La Bedjuasse des Eaux	CHF 0	CHF 1'000'000
Total	CHF 140'240	CHF 1'127'904

TITRES / PARTICIPATIONS

	Nbe d'actions	Valeur nominale	Total	Valeur au bilan
NV Remontées mécaniques SA	30	CHF 500	CHF 15'000	CHF 7'500
Sodeval				CHF 1
Téléverbier SA	250	CHF 64	CHF 15'875	CHF 7'900
FMV SA	1825	CHF 50	CHF 91'250	CHF 1
SEIC SA / Genedis	344	CHF 1'000	CHF 344'000	CHF 344'000
Satom	28	CHF 100	CHF 2'800	CHF 2'800
TéléSion SA	50	CHF 1'000	CHF 50'000	CHF 1
CREM, Martigny (part sociale)	1	CHF 1'000	CHF 1'000	CHF 1
Raiffeisen (Part sociale)	1	CHF 200	CHF 200	CHF 200
Alplift SA			CHF 0	CHF 20'000
La Bedjuasse des eaux SA	100	CHF 1'000	CHF 100'000	CHF 100'000
Total	2'629.00	CHF 4'914	CHF 620'125	CHF 482'404

EMPRUNTS AU 31.12.2025

Type	Emetteur	Montant	Du	Au
Emprunt	Finarbit	CHF 1'400'000	26.02.2020	26.02.2029
Emprunt	Postfinance	CHF 500'000	20.10.2016	20.10.2026
Emprunt	Postfinance	CHF 1'125'000	30.06.2017	30.06.2027
Emprunt	Commune du Trient	CHF 500'000	01.10.2023	30.09.2033
Emprunt	BCGE	CHF 1'125'000	21.07.2025	21.07.2035
		CHF 4'650'000		

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025

À l'Assemblée primaire de la

Commune d'Isérables

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune d'Isérables, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de notre opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune d'Isérables, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

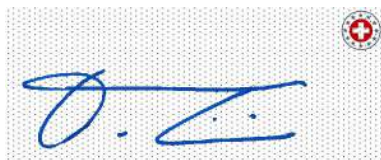
Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Commune est considéré comme important et que, durant l'exercice, il a diminué par rapport à l'année précédente ;
- selon notre appréciation, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 18 mai 2026

BDO SA



Bastien Forré

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Loïc Rossé

Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			1'192'157.52
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-1'100'000.00
Amortissements planifiés		+	490'119.22
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	7'086.23
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	66'203.70
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	1'100'000.00
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			1'623'159.27
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles	-		1'740'837.48
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-
52 Immobilisations incorporelles	-		90'246.23
54 Prêts	-		-
55 Participations et capital social	-		-
56 Propres subventions d'investissement	-		991'047.51
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier	+		-
61 Remboursements	+		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	+		-
63 Subventions d'investissement acquises	+		2'336'077.22
64 Remboursement de prêts	+		-
65 Transferts de participations	+		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	+		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	+		-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-486'054.00
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	1'366'167.47	934'167.32	
101 Créances	2'020'973.00	2'519'903.01	-498'930.01
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	226'505.23	395'132.16	-168'626.93
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	15'601.00	1'015'601.00	-1'000'000.00
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	501'790.90	506'023.90	-4'233.00
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	
200 Engagements courants	683'513.77	812'333.09	128'819.32
201 Engagements financiers à court terme	-1'613.35	500'294.40	501'907.75
204 Passifs de régularisation	136'532.51	108'489.96	-28'042.55
205 Provisions à court terme	475'000.00	475'000.00	-
206 Engagements financiers à long terme	4'650'000.00	4'150'000.00	-500'000.00
208 Provisions à long terme	93'252.25	93'252.25	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-1'569'105.42
29 Capital propre	4'087'269.51	5'220'309.56	
Variation des liquidités et placements à court terme			-432'000.15
100 Disponibilités et placements à court terme	1'366'167.47	934'167.32	-432'000.15

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	4'087'270	1'199'244	66'204	5'220'311
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-66'567	7'086	66'204	-125'684
291	Fonds classés dans le capital propre				-
294	Réserves de politique budgétaire	1'100'000	1'100'000		2'200'000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	3'053'837	92'158		3'145'995

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
000.2059.00	Provision débiteurs douteurs	65'000.00			65'000
000.2059.01	Provision recours impôts des contribuables	410'000.00			410'000
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
000.2090.03	Provision places abris PC	93'252.25			93'252
					-
					-

Total provisions à court terme		475'000	-	-	475'000
Total provisions à long terme		93'252	-	-	93'252
Total des provisions		568'252	-	-	568'252

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Actions Téléverbier	250				7'900	7'900
Actions FMV	1'825			3'042	1	1
Actions Genedis	344	2	1'000	30'960	344'000	344'000
Actions Satom	34		100		2'800	2'800
Actions Telesion	50		1'000		1	1
Société anonyme						
La Bedjuasse des Eaux	100	100	1'000	60'000	100'000	100'000
Alplift		10			20'000	20'000
NVRM	30		500	750	7'500	7'500
Fondation						
Société coopérative						
Raiffeisen	1		200	6	200	200
Divers						
Parts sociales CERM	1		1'000		1	1
Sodeval					1	1

Principes pour la présentation et la tenue des comptes de la Commune d'Isérables

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune d'Isérables se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune d'Isérables se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 1'000.-

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 10'000.-.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 15'000.- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

En cas de réévaluation, le patrimoine financier doit faire l'objet d'évaluation ultérieure au plus tôt après 5 ans par un réviseur particulièrement qualifié au sens du code des obligations.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 1'000.-.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier figurent dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 15'000.- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 1'000.-.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 1'000.-.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 10'000.-.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Isérables, le 22 novembre 2021

Compte	Désignation	Actif	Passif
1	ACTIF	11,359,679.26	
10	PATRIMOINE FINANCIER	5,370,827.39	
100	DISPONIBILITÉS	934,167.32	
1000	CAISSE	392.70	
1000.00	Caisse	392.70	
1001	COMPTES POSTAUX	256,301.11	
1001.00	CCP - 19-239-2	256,301.11	
1002	BANQUES	677,473.51	
1002.00	Banque BCVS N° C 0100.49.25	485,189.00	
1002.01	Banque BCVS N° T 0100.40.73	99,337.35	
1002.02	Banque Raiffeisen CPTE N° 1118.99	92,947.16	
101	AVOIRS PATRI. FINANCIER	2,519,903.01	
1010	Collectif autres créances	426,242.70	
1010.00	Collectif autres créances	426,242.70	
1011	COMPTES COURANTS	261,199.69	
1011.03	C/C Bourgeoisie	230,559.14	
1011.06	C/C Service Social	2,101.65	
1011.07	C/C La Bedjuasse des eaux SA	950.75	
1011.08	C/C CMS SA	6,663.25	
1011.09	C/C Sté de Développement	20,924.90	
1012	CREANCES FISCALES	1,838,447.10	
1012.00	Collectif créances fiscales		1,999,628.06
1012.01	Impôts à notifier Provisions	3,838,075.16	
1015	COMPTES COURANTS INTERNES		18,151.68
1015.01	Compte d'attente		18,151.68
1019	AUTRES CREANCES	12,165.20	
1019.00	Impôt anticipé	12,165.20	
104	ACTIFS DE REGULARISATION	395,132.16	
1041	REGULARISATION BIENS ET SERVICES	395,132.16	
1041.00	Charges payées d'avance	55,607.68	
1041.01	Produits à recevoir	338,139.63	
1041.02	Indemnités assurances sociales à recevoir	1,384.85	
107	PLACEMENTS FINANCIERS	1,015,601.00	
1070	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	1,015,601.00	
1070.00	Actions NVR	7,500.00	
1070.02	Actions Sodeval	1.00	
1070.04	Parts sociales CAISSE	200.00	
1070.05	Actions Téléverbier	7,900.00	
1070.06	Prêt La Bedjuasse des eaux	1,000,000.00	
108	IMMOBILISATION CORPORELLE PATRIMOINE FINANCIER	506,023.90	
1080	TERRAIN PATRIMOINE FINANCIER	138,000.00	
1080.00	Terrain à la Tzoumaz	138,000.00	
1084	BATIMENT PATRIMOINE FINAN	368,023.90	
1084.00	Immeuble Chiron Swiss SA	42,222.25	
1084.01	Bâtiment industriel DSMI	325,801.65	
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5,988,851.87	
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PATR. ADMIN.	5,089,188.23	
1400	TERRAIN PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1.00	
1400.00	Aménagement d'un étang Plan du Fou	1.00	
1401	ROUTES VOIES DE COMMUNICATION	1,369,644.50	
1401.01	Routes communales	1,133,375.70	
1401.02	Routes agricoles	89,200.00	
1401.03	Routes forestières	19,500.00	
1401.04	Eclairage public	76,467.80	
1401.05	Plaques & noms de rues & nos de maisons	1.00	
1401.06	Passerelle des Dzoras	51,100.00	
1403	AUTRES OUVRAGES DE GENIE CIVILE	1,943,344.02	
1403.00	Collecteurs d'eau	666,186.35	
1403.01	Collecteurs d'égoûts	132,587.01	
1403.03	Aménagement d'une déchetterie	143,500.00	
1403.04	Cimetière	65,000.00	
1403.05	Ouvrages de protection	253,900.00	
1403.06	Chauffage à distance CAD à bois	277,654.00	
1403.07	Microcentrale turbinage	395,871.00	
1403.09	Raccordement STEP Chenevires	8,645.66	
1404	BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1,765,390.71	
1404.00	Bâtiment administratif	17,200.00	
1404.01	Bâtiment scolaire	243,956.08	
1404.02	Cycle d'orientation des Deux Rives Leytron	302,314.90	
1404.03	Places de jeux, places pu	132,000.00	
1404.04	Aménagement sportif buvette de la Patinoire	14,000.00	
1404.06	Terrain de football	31,638.63	
1404.07	PC des Combes	17,000.00	
1404.09	Maison des générations	816,853.50	
1404.10	Parking	162,427.60	
1404.11	Dépôt communal TP	28,000.00	
1406	BIENS MOBILIERS DU PATRIMOINE ADMINISTRAT	10,808.00	
1406.01	Véhicule AEBI TP 47 S	1.00	
1406.02	Véhicule Toyota TP	1.00	
1406.03	Véhicule lère intervent. Service du feu	1.00	
1406.04	Saleuse portée TP	1.00	
1406.05	Chariot élévateur TP Neuwerth	1.00	
1406.06	Véhicule TP Ladog	1.00	
1406.07	Véhicule Subaru Forester	6,601.00	
1406.08	Pelle Takeuchi TB016A	1.00	
1406.09	Equipements mobiliers MG - Senior	6,300.00	
1406.10	Equipements Mobiliers MG - UAPE		2,100.00
142	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46,146.23	
1420	Logiciels	25,278.75	
1420.00	Acquisition de logiciels	25,278.75	
1429	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20,867.48	
1429.00	Mensuration fédérale	300.00	
1429.02	PGEE	700.00	

Compte	Désignation	Actif	Passif
1429.03	PAZ-RCCZ eau potable	4,030.18	
1429.04	PAZ-RCCZ révision	15,837.30	
144	Prêts	127,904.06	
1442	PRÊTS	127,904.06	
1442.00	Prêt SOC	127,904.06	
145	PARTICIPATIONS	466,803.00	
1454	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES	366,803.00	
1454.02	Actions FMV	1.00	
1454.03	Actions SEIC / Genedis	344,000.00	
1454.04	Actions SATOM	2,800.00	
1454.05	Actions Telesion	1.00	
1454.06	Parts sociales C E R M	1.00	
1454.08	Participation Alplift SA	20,000.00	
1455	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PRIVEES	100,000.00	
1455.00	Bedjuasse des Eaux SA	100,000.00	
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	258,810.35	
1461	SUBVENTIONS INVEST. AU CANTON	236,810.35	
1461.01	Routes cantonales	236,810.35	
1462	SUBVENTIONS INVEST. AUX COMMUNES	22,000.00	
1462.05	Eglise St-Théodule	22,000.00	
2	PASSIF		11,359,679.26
20	Capitaux de tiers		6,139,369.70
200	ENGAGEMENTS COURANTS		812,333.09
2000	CRÉANCIERS		806,942.64
2000.00	Créanciers collectifs		760,462.54
2000.01	Créanciers salaires		46,480.10
2001	COMPTES COURANTS AVEC DES TIERS	1,543.40	
2001.03	Créanciers LPP	1,543.40	
2002	IMPÔTS		3,321.05
2002.00	TVA à payer - eau potable	1,267.35	
2002.01	TVA à payer - eaux usées	30.05	
2002.02	TVA à payer - ordures		775.45
2002.03	TVA à payer - Energie		3,843.00
2005	COMPTE COURANT INTERNE		3,612.80
2005.00	Compte de liaison		3,612.80
201	ENGAGEMENTS FINANCIERS A COURT TERME		500,294.40
2011	ENGAGEMENT ENVERS LES COLLECTIVITES		294.40
2011.01	C/C CO Des deux Rives		294.40
2014	PART A COURT TERME D'ENGAGEMENTS A LONG TERM		500,000.00
2014.01	Postfinance emprunt 004866		500,000.00
204	PASSIFS DE REGULARISATION		108,489.96
2041	PASSIFS DE REGULARISATION DE BIENS ET SERVICES		108,489.96
2041.00	Charges à payer		114,096.71
2041.02	Produits reçus d'avance		5,465.00
2041.03	Provision impôt à payer	12,421.75	
2041.04	Cautions		1,350.00
205	PROVISIONS A COURT TERME		475,000.00
2059	AUTRES PROVISIONS A COURT TERME		475,000.00
2059.00	Provision déb. douteux		65,000.00
2059.01	Provision recours impôts des contribuables		410,000.00
206	ENGAGEMENT FINANCIER A LONG TERME		4,150,000.00
2064	PRETS ET RECONNAISSANCES DE DETTES		4,150,000.00
2064.04	Postfinance emprunt 005201		1,125,000.00
2064.05	Finarbit		1,400,000.00
2064.07	Commune du Trient		500,000.00
2064.08	BCGE		1,125,000.00
209	Financements spéciaux		93,252.25
2090	Financements spéciaux		93,252.25
2090.03	Provision places abris PC		93,252.25
29	CAPITAUX PROPRES		5,220,309.56
290	FINANCEMENTS SPECIAUX	125,685.13	
2900	FINANCEMENTS SPECIAUX ENREGISTRES COMME FDS. PR	125,685.13	
2900.00	Fds pour les eaux usées	212,436.94	
2900.01	Fds réseau eau potable	52,951.69	
2900.02	Fds traitement des ordures		139,703.50
294	RESERVES		2,200,000.00
2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE		2,200,000.00
2940.00	Réserve de politique budg		2,200,000.00
299	DÉCOUVERT DU BILAN		3,145,994.69
2990	Résultat de l'exercice		92,157.52
2990.10	Résultat de l'exercice		92,157.52
2999	DÉCOUVERT DU BILAN		3,053,837.17
2999.00	Découvert		3,053,837.17

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	680,128.75	103,156.34	721,333.00	137,500.00	661,219.77	75,139.10
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	185,839.90	37,478.10	197,200.00		187,986.80	1,562.50
011	LEGISLATIF	4,081.90		7,170.00		9,043.70	
011.30	CHARGES DU PERSONNEL	1,744.45		4,170.00		3,542.20	
011.3000.00	Scrutateurs	1,642.50		3,800.00		3,352.50	
011.3050.00	Charges sociales AVS-AC	66.45		210.00		134.05	
011.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	1.50		2.00			
011.3054.00	Charges sociales AF	28.35		90.00		55.65	
011.3055.00	Charges sociales maladie	5.65		8.00			
011.3099.00	Autres charges du personnel			60.00			
011.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	2,337.45		3,000.00		5,501.50	
011.3100.00	Matériel votations et élections	2,337.45		3,000.00		5,501.50	
012	EXÉCUTIF	181,758.00	37,478.10	190,030.00		178,943.10	1,562.50
012.30	CHARGES DU PERSONNEL	178,611.45		187,270.00		170,507.55	
012.3000.00	Honoraires du Conseil	147,800.00		160,000.00		52,483.00	
012.3000.01	Forfait Conseiller communal					80,922.30	
012.3050.00	Charges sociales AVS-AC	8,754.00		10,000.00		8,939.25	
012.3052.00	Charges sociales LPP	1,983.90		2,900.00		4,039.80	
012.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	289.65		380.00		103.10	
012.3054.00	Charges sociales AF	3,732.20		4,700.00		3,707.75	
012.3055.00	Charges sociales maladie	1,732.80		1,790.00		498.60	
012.3099.00	Autres charges du personnel	14,318.90		7,500.00		19,813.75	
012.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	3,146.55		2,760.00		8,435.55	
012.3100.00	Fourniture de bureau			100.00		115.00	
012.3113.00	Matériel informatique			300.00		173.00	
012.3130.00	Promotion civique	538.00		360.00		422.50	
012.3130.01	Frais de représentation	1,870.75		1,000.00		7,619.65	
012.3133.00	Charges d'utilisations informatiques	737.80		1,000.00		105.40	
012.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		37,478.10				1,562.50
012.4260.00	Participation CA		11,591.00				1,562.50
012.4260.01	Remboursements indemnités		25,887.10				
02	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	494,288.85	65,678.24	524,133.00	137,500.00	473,232.97	73,576.60
022	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	494,288.85	65,678.24	524,133.00	137,500.00	473,232.97	73,576.60
022.30	CHARGES DU PERSONNEL	302,740.31		348,300.00		294,708.92	
022.3000.00	Commissions communales			3,000.00			
022.3010.00	Personnel administratif	254,485.30		270,000.00		250,094.09	
022.3010.01	Conciergerie					440.00	
022.3050.00	Charges sociales AVS-AC	15,581.85		17,500.00		13,429.11	
022.3052.00	Charges sociales LPP	18,673.95		18,000.00		13,777.35	
022.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	633.10		700.00		318.78	
022.3054.00	Charges sociales AF	6,645.86		8,000.00		6,521.36	
022.3055.00	Charges sociales maladie	4,614.00		3,100.00		2,266.48	
022.3090.00	Formation et perfectionnement	425.00		3,000.00		2,768.05	
022.3099.00	Autres charges du personnel	1,681.25		25,000.00		5,093.70	
022.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	148,251.34		134,833.00		159,580.20	
022.3100.00	Fournitures de bureau	5,213.95		7,000.00		8,112.10	
022.3101.00	Produits de nettoyage et d'entretien	453.30		600.00		152.41	
022.3103.00	Publications, journaux et annonces	2,724.35					
022.3110.00	Mobilier de bureau			1,500.00		932.05	
022.3113.00	Matériel informatique			2,800.00		3,443.10	
022.3118.00	Développement acquisition logiciel	1,816.10					
022.3120.00	Eau, énergie, combustible	3,393.28		3,900.00		4,369.40	
022.3120.01	Electricité	1,983.85		2,300.00		2,097.00	
022.3130.00	Frais d'affranchissement	6,015.95		5,500.00		6,969.55	
022.3130.02	Frais de téléphone et multimédia	6,027.50		6,000.00		5,647.10	
022.3130.03	Frais d'encaissement	4,341.70		2,500.00		2,489.95	
022.3130.04	Frais de représentation			1,000.00		530.80	
022.3130.05	Frais bancaires et postaux	5,069.12		2,000.00		1,965.37	
022.3130.06	Commission cartes de crédit	50.98		70.00		51.74	
022.3130.07	Prestations de service de tiers	14,648.40					
022.3132.00	Frais fiduciaires	10,020.85		6,800.00		8,879.67	
022.3132.01	Frais juridiques et d'avocats	3,248.20		15,000.00		5,891.75	
022.3133.00	Charges d'utilisations informatiques	10,106.63		5,000.00		5,101.58	
022.3134.00	Assurances choses & RC	3,886.78		7,340.00		38,096.33	
022.3137.00	Impôts directs cant.-IFD	18,425.90		17,000.00		17,500.00	
022.3137.01	Impôts - Corrections années précédentes	1,451.80				228.85	
022.3144.00	Entretien bâtiment	1,541.20		1,000.00		10,615.05	
022.3150.00	Entretien mobilier	5,944.75				59.80	
022.3158.00	Licences informatiques	37,865.35		33,500.00		32,425.20	
022.3161.00	Maintenance photocopieuse	1,394.55		778.00		778.40	
022.3162.00	Leasing/location photocopieuse	2,626.85		3,245.00		3,243.00	
022.3199.00	Etude de fusion			10,000.00			
022.33	AMORTISSEMENTS	26,200.00		27,000.00		2,000.00	
022.3300.40	Amortissement bâtiment	1,000.00		2,000.00		2,000.00	
022.3320.00	Amortissement Acquisition de logiciels	25,200.00		25,000.00			
022.36	CHARGES DE TRANSFERT	4,457.20		4,200.00		4,131.20	
022.3632.00	Contribution Caisse du district de Martigny	2,427.00		2,500.00		2,487.00	
022.3636.00	Cotisations aux associations	2,030.20		1,700.00		1,644.20	
022.39	IMPUTATIONS INTERNES	12,640.00		9,800.00		12,812.65	
022.3910.00	Prestations internes	12,640.00		9,800.00		12,812.65	
022.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		7,105.34		9,000.00		9,076.60
022.4210.00	Emoluments administratifs		5,265.10		3,000.00		3,474.60
022.4260.00	Indemnités pour perte de gains					525.15	
022.4260.01	Récupération frais d'encaissements		1,840.24		6,000.00		5,076.85
022.44	REVENUS DES BIENS		1,500.00		1,500.00		1,500.00
022.4470.00	Locations diverses		1,500.00		1,500.00		1,500.00
022.46	REVENUS DE TRANSFERT		3,072.90		5,000.00		3,000.00
022.4612.00	Contribution Bourgeoisie		3,072.90		5,000.00		3,000.00
022.49	IMPUTATIONS INTERNES		54,000.00		122,000.00		60,000.00
022.4910.00	Prestations internes		54,000.00		122,000.00		60,000.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE	234,039.83	34,209.47	361,317.00	26,850.00	241,055.07	27,766.98
11	POLICE	37,351.50	2,522.60	55,895.00	3,400.00	33,170.64	2,666.17
111	CORPS DE POLICE	37,351.50	2,522.60	55,895.00	3,400.00	33,170.64	2,666.17
111.30	CHARGES DU PERSONNEL	8,125.75		1,395.00		143.70	
111.3000.00	Commission de sécurité			1,000.00			

Compte	Désignation	Comptes2025		Budget2025		Comptes2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111.3010.00	Traitement du personnel	5,880.70					
111.3050.00	Charges sociales AVS-AC	383.40		60.00			
111.3052.00	Charges sociales LPP	401.80					
111.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	15.55					
111.3054.00	Charges sociales AF	163.50		35.00			
111.3055.00	Charges sociales maladie	122.60					
111.3099.00	Autres charges du personnel	1,158.20		300.00		143.70	
111.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	15,404.30		500.00			
111.3100.00	Imprimés, publications			500.00			
111.3111.00	Véhicules, machines et appareils	13,835.90					
111.3112.00	Uniformes, équipement de police	1,473.30					
111.3130.00	Frais de téléphone	95.10					
111.36	CHARGES DE TRANSFERT	13,821.45		54,000.00		33,026.94	
111.3611.00	Réseau Polycom	951.45		1,000.00		996.95	
111.3612.00	Police intercommunale	14,300.00		50,000.00		31,600.00	
111.3612.01	Tribunal de police intercommunal	1,430.00-		3,000.00		429.99	
111.41	PATENTES & CONCESSIONS		637.40-		400.00		876.17
111.4120.00	Patentes, autorisations		637.40-		400.00		876.17
111.42	TAXES		3,160.00		3,000.00		1,790.00
111.4270.00	Amendes de police		3,160.00		3,000.00		1,790.00
12	JUSTICE	78,350.04		88,015.00		88,919.18	21.40
120	JUGE DE COMMUNE	12,123.54		12,684.00		5,388.97	
120.30	CHARGES DU PERSONNEL	6,679.85		4,854.00		1,000.00	
120.3000.00	Juge et vice-juge	6,000.00		4,500.00		1,000.00	
120.3050.00	Charges sociales AVS-AC	282.80		224.00			
120.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	49.15					
120.3054.00	Charges sociales AF	127.90		30.00			
120.3099.00	Autres charges du personnel	220.00		100.00			
120.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	2,253.69		3,730.00		1,888.92	
120.3100.00	Fournitures de bureau	85.00		100.00			
120.3110.00	Mobilier de bureau			100.00			
120.3120.00	Eau, énergie, combustible	142.69		290.00		285.40	
120.3120.01	Electricité bâtiment COOP	326.14		200.00		235.85	
120.3130.03	Cotisation membre			700.00			
120.3133.00	Charges d'utilisations informatiques	52.70		100.00		52.70	
120.3134.00	Assurances RC	67.26		40.00		39.16	
120.3144.00	Entretien bâtiment			100.00		32.01	
120.3170.00	Débours et remb. d'avance	1,579.90		2,100.00		1,243.80	
120.39	IMPUTATIONS INTERNES	3,190.00		4,100.00		2,500.05	
120.3910.00	Prestations internes	3,190.00		4,100.00		2,500.05	
121	JUSTICE DE DISTRCIT	2,056.05		950.00		2,594.70	
121.36	CHARGES DE TRANSFERT	2,056.05		950.00		2,594.70	
121.3631.00	Part. frais tribunal du district	2,056.05		950.00		2,594.70	
122	CHAMBRE PUPILLAIRE & TUTÉLAIR	64,170.45		74,381.00		80,935.51	21.40
122.30	CHARGES DU PERSONNEL			885.00		250.70	
122.3000.00	Commissions			700.00			
122.3050.00	Charges sociales AVS-AC			45.00			
122.3054.00	Charges sociales AF			20.00			
122.3099.00	Autres charges du personnel			120.00		250.70	
122.36	CHARGES DE TRANSFERT	64,170.45		73,496.00		80,684.81	
122.3631.00	Participation à l'APEA	7,035.00		6,120.00		6,391.10	
122.3632.00	Participation à l'APEA					8,158.01	
122.3632.01	SOC Participation au déficit	43,844.00		50,376.00		58,690.00	
122.3637.00	Participation aux frais d'honoraires des pupilles	13,291.45		17,000.00		7,445.70	
122.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						21.40
122.4260.01	Remboursements, participations de tiers						21.40
14	QUESTIONS JURIDIQUES	67,593.50	15,384.77	141,805.00	7,900.00	53,496.80	6,988.45
140	OFFICE DE LA POPULATION ET CADASTRE	67,593.50	15,384.77	141,805.00	7,900.00	53,496.80	6,988.45
140.30	CHARGES DU PERSONNEL	20,241.65		15,155.00		8,965.40	
140.3000.20	Commissions cadastre	720.00		8,000.00		2,940.00	
140.3010.20	Traitement personnel du cadastre	17,164.30		6,000.00		5,953.35	
140.3050.20	Charges sociales AVS-AC Cadastre	750.90		390.00			
140.3052.20	Charges sociales LPP Cadastre	784.30					
140.3053.20	Charges sociales AAP/AANP Cadastre	51.20		15.00		14.90	
140.3054.20	Charges sociales AF Cadastre	320.10		180.00			
140.3055.20	Charges sociales maladie Cadastre	340.85		70.00		57.15	
140.3099.20	Autres charges du personnel cadastre	110.00		500.00			
140.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	14,159.85		17,950.00		19,707.40	
140.3101.00	Part. Cant. Carte d'identité	1,828.20		2,600.00		1,380.40	
140.3101.01	Part. Cant. Permis de séjour	1,148.00		3,000.00		1,765.50	
140.3101.02	Autorisation, patente	60.00		150.00			
140.3101.03	Emolument Registre foncier	26.20		200.00			
140.3132.20	Frais de géomètre	10,897.45		10,000.00		16,561.50	
140.3132.21	Frais d'architecte	200.00		2,000.00			
140.33	AMORTISSEMENTS	300.00		500.00		500.00	
140.3320.90	Amortissements planifiés	300.00		500.00		500.00	
140.36	CHARGES DE TRANSFERT	992.00		4,200.00		1,324.00	
140.3631.00	Participation Registre foncier	692.00		900.00		1,024.00	
140.3631.20	Mensuration officielle			3,000.00			
140.3636.00	Cotisations Contrôle des habitants	100.00		100.00		100.00	
140.3636.20	Cotisations Cadastre	200.00		200.00		200.00	
140.39	IMPUTATIONS INTERNES	31,900.00		104,000.00		23,000.00	
140.3910.00	Prestations internes	27,700.00		104,000.00		20,000.00	
140.3910.20	Prestations internes Cadastre	4,200.00				3,000.00	
140.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		8,584.77		7,900.00		6,988.45
140.4210.00	Cartes d'identité		3,055.00		2,600.00		2,206.00
140.4210.01	Permis séjour & établis.		1,194.00		3,000.00		3,086.00
140.4210.20	Emoluments du cadastre		2,200.00		2,300.00		1,696.45
140.4260.01	Remboursements et participations de tiers		2,135.77				
140.49	IMPUTATIONS INTERNES		6,800.00				
140.4910.20	Prestations internes Cadastre		6,800.00				
15	POLICE DU FEU	44,876.14	13,752.10	63,302.00	13,000.00	58,257.03	14,040.96
150	SERVICE DU FEU	1,647.40				2,444.37	
150.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	1,647.40					

Compte	Désignation	Comptes2025		Budget2025		Comptes2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150.3130.00	Frais de réceptions et de manifestations	1,647.40				2,444.37	
151	POLICE DU FEU	43,228.74	13,752.10	63,302.00	13,000.00	55,812.66	14,040.96
151.30	CHARGES DU PERSONNEL	573.75		1,430.00			
151.3000.00	Commission du feu	573.75		1,000.00			
151.3050.00	Charges sociales AVS-AC			160.00			
151.3054.00	Charges sociales AF			70.00			
151.3099.00	Autres charges du personnel			200.00			
151.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	6,592.89		25,134.00		9,848.56	
151.3120.01	Electricité	3,686.75		2,500.00		3,349.70	
151.3130.00	Polyalert - Swissphone	311.28		310.00		311.28	
151.3134.00	Assurances RC	1,009.81		674.00		57.17-	
151.3144.00	Entretien bâtiment			1,500.00			
151.3151.00	Entretien véhicules, machines et appareils	1,385.05		20,000.00		6,132.25	
151.3156.00	Entretien défibrillateurs	200.00		150.00		112.50	
151.36	CHARGES DE TRANSFERT	36,062.10		36,738.00		45,964.10	
151.3632.00	CSI B des Deux Rives	36,062.10		36,738.00		44,975.00	
151.3632.01	Concept régional de protection incendie					989.10	
151.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		11,052.10		10,000.00		9,390.96
151.4200.00	Taxe d'exemption du feu		11,052.10		10,000.00		9,390.96
151.46	REVENUS DE TRANSFERT		2,700.00		3,000.00		4,650.00
151.4631.00	Subvention cantonale		2,700.00		3,000.00		4,650.00
16	PROTECTION POPULATION & DES BIENS CULTURELS	5,868.65	2,550.00	12,300.00	2,550.00	7,211.42	4,050.00
161	DEFENSE MILITAIRE	394.98		200.00		6.60-	
161.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	394.98		200.00		6.60-	
161.3134.00	Assurances RC	394.98		200.00		6.60-	
162	PROTECTION CIVILE	4,053.67	2,550.00	6,820.00	2,550.00	2,416.07	2,550.00
162.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	1,853.87		4,500.00		285.17	
162.3111.00	Matériel PC			500.00			
162.3130.02	Frais de téléphone et multimédia					302.00	
162.3144.00	Entretien locaux PC	1,853.87		4,000.00		16.83-	
162.33	AMORTISSEMENTS	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
162.3300.40	Amortissement PC	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
162.36	CHARGES DE TRANSFERT	199.80		320.00		130.90	
162.3611.00	Polyalert	199.80		120.00		130.90	
162.3632.00	Facturation autres communes ou associations			200.00			
162.46	REVENUS DE TRANSFERT		2,550.00		2,550.00		2,550.00
162.4631.00	Subventions pour la PCI		2,550.00		2,550.00		2,550.00
163	AUTRES TÂCHES CIVILES DE PROTECTION	1,420.00		5,280.00		4,801.95	1,500.00
163.30	CHARGES DU PERSONNEL			3,780.00		1,937.00	
163.3000.00	Commission EMCC			3,000.00		1,200.00	
163.3050.00	Charges sociales AVS-AC			192.00			
163.3054.00	Charges sociales AF			88.00			
163.3099.00	Autres charges du personnel			500.00		737.00	
163.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	1,420.00		1,500.00		2,864.95	
163.3130.00	Fonctionnement Etat-major	1,420.00		1,500.00		2,864.95	
163.46	REVENUS DE TRANSFERT						1,500.00
163.4631.00	Subvention cantonale						1,500.00
2	ENSEIGNEMENT & FORMATION	773,804.63	72,428.10	732,862.75	55,900.00	702,079.43	60,249.55
21	ECOLES PUBLIQUES OBLIGAT.	753,163.30	65,682.00	714,814.00	51,000.00	681,041.78	55,051.75
212	ECOLES PRIMAIRES	568,578.05	49,697.00	502,190.00	39,000.00	457,273.73	35,445.00
212.30	CHARGES DU PERSONNEL	41,518.30		37,910.00		45,570.05	
212.3000.00	Commission scolaire	210.00		1,000.00		1,712.40	
212.3010.01	Traitement des concierges	33,913.40		29,900.00		35,333.60	
212.3050.00	Charges sociales AVS-AC	2,148.30		2,000.00		2,060.75	
212.3052.00	Charges sociales LPP	2,048.15		2,000.00		2,021.40	
212.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	354.45		70.00		413.45	
212.3054.00	Charges sociales AF	916.00		890.00		854.95	
212.3055.00	Charges sociales maladie	624.80		350.00		329.45	
212.3099.00	Autres charges du personnel	1,303.20		1,700.00		2,844.05	
212.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	90,399.20		84,590.00		65,911.71	
212.3100.00	Fourniture de bureau	2,244.60		600.00		1,402.00	
212.3101.00	Produits de nettoyage	4,665.50		3,000.00		3,793.46	
212.3104.00	Fourn. et mat. scolaire			1,000.00			
212.3104.01	Matériel ACM			500.00			
212.3104.02	Pharmacie			20.00			
212.3104.03	Matériel Gym et EPS	9,875.75		1,000.00			
212.3110.00	Mobilier	306.95		1,000.00		352.50	
212.3113.00	Matériel informatique	16,969.56		16,000.00		2,661.42	
212.3118.00	Développement acquisition logiciel					40.54	
212.3120.00	Eau, énergie, combustible	11,981.37		13,700.00		14,783.60	
212.3120.01	Electricité	4,776.10		4,800.00		5,117.95	
212.3130.01	Transports des élèves	5,490.00		5,000.00		5,563.70	
212.3130.02	Frais de téléphone et multimédia	1,536.00		1,500.00		1,636.00	
212.3130.04	Sorties culturelles	207.00		500.00		259.20	
212.3130.05	Sorties sportives	15,173.30		11,700.00		8,050.00	
212.3130.06	Prévention			500.00			
212.3133.00	Charges d'utilisations informatiques	2,836.57		18,400.00		13,857.36	
212.3134.00	Assurances des élèves					45.81-	
212.3134.01	Assurances choses & RC	2,860.11		990.00			
212.3144.00	Entretiens bâtiments	4,242.80		1,000.00		1,153.25	
212.3158.00	Licences informatiques	3,860.79				3,913.74	
212.3161.00	Maintenance photocopieuse	778.40		780.00		778.40	
212.3162.00	Leasing photocopieuse	2,594.40		2,600.00		2,594.40	
212.33	AMORTISSEMENTS	21,000.00		23,900.00		22,400.00	
212.3300.40	Amortissement bâtiment	21,000.00		23,900.00		22,400.00	
212.36	CHARGES DE TRANSFERT	415,340.55		355,790.00		322,032.57	
212.3631.00	Contrib. Traitement des enseignants	357,791.60		283,590.00		255,301.05	
212.3632.00	Participation école primaire	57,348.95		72,000.00		66,331.52	
212.3636.00	Cotisations	200.00		200.00		400.00	
212.39	IMPUTATIONS INTERNES	320.00				1,359.40	
212.3910.00	Prestations internes	320.00				1,359.40	
212.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		282.00				300.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
212.4240.00	Prestations de tiers		282.00				300.00
212.46	REVENUS DE TRANSFERT		49,415.00		39,000.00		35,145.00
212.4631.00	Subvention cantonale		19,715.00		9,300.00		13,545.00
212.4632.00	Prestations intercommunales		29,700.00		29,700.00		21,600.00
213	CYCLE D'ORIENTATION	184,585.25	15,985.00	212,624.00	12,000.00	223,768.05	19,606.75
213.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	3,040.00				2,715.00	
213.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,040.00					
213.3130.01	Activités sportives et culturelles					2,715.00	
213.33	AMORTISSEMENTS	27,000.00		36,000.00		27,000.00	
213.3300.40	Amortissement bâtiment	27,000.00		36,000.00		27,000.00	
213.36	CHARGES DE TRANSFERT	154,545.25		176,624.00		194,053.05	
213.3631.00	Participation traitement des enseignants	69,335.20		90,420.00		99,689.90	
213.3632.00	Participation CO 2 Rives	62,071.05		65,204.00		68,386.65	
213.3632.01	Part. CO 2 Rives - Repas	23,139.00		21,000.00		20,654.00	
213.3632.03	Participation CO de Martigny					2,550.00	
213.3632.04	Participation CO de Martigny - Repas					472.50	
213.3632.05	Participation CO Echanges et Sports					2,300.00	
213.42	TAXES		12,855.00		11,000.00		16,711.75
213.4240.00	Part. Frais de repas CO		12,855.00		11,000.00		16,570.00
213.4240.01	Part. Frais de repas CO Martigny						141.75
213.46	REVENUS DE TRANSFERT		3,130.00		1,000.00		2,895.00
213.4631.00	Subventions cantonales		3,130.00		1,000.00		2,895.00
22	ECOLES SPÉCIALISÉES	6,890.28		7,078.75		7,604.60	
220	ECOLES SPÉCIALISÉES	6,890.28		7,078.75		7,604.60	
220.36	CHARGES DE TRANSFERT	6,890.28		7,078.75		7,604.60	
220.3631.00	Frais transport élèves en situation de handicap	6,890.28		7,078.75		7,604.60	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	3,648.00	1,520.00	3,100.00	1,500.00	2,711.00	925.50
230	ECOLES PROFESSIONNELLES	3,648.00	1,520.00	3,100.00	1,500.00	2,711.00	925.50
230.36	CHARGES DE TRANSFERT	3,648.00		3,100.00		2,711.00	
230.3634.00	Transport des élèves	3,648.00		3,100.00		2,711.00	
230.46	REVENUS DE TRANSFERT		1,520.00		1,500.00		925.50
230.4631.00	Participation du canton aux frais de transport		1,520.00		1,500.00		925.50
25	Ecole de formation générale	9,212.00	5,226.10	6,900.00	3,400.00	9,784.80	4,272.30
251	ECOLE FORMATION GENERALE	9,212.00	5,226.10	6,900.00	3,400.00	9,784.80	4,272.30
251.36	CHARGES DE TRANSFERT	9,212.00		6,900.00		9,784.80	
251.3634.00	Participation aux frais de transport	9,212.00		6,900.00		9,784.80	
251.46	REVENUS DE TRANSFERT		5,226.10		3,400.00		4,272.30
251.4631.00	Subvention cantonales		5,226.10		3,400.00		4,272.30
29	Autres système éducatifs	891.05		970.00		937.25	
299	CLÔTURE INVESTISSEMENT	891.05		970.00		937.25	
299.36	CHARGES DE TRANSFERT	891.05		970.00		937.25	
299.3632.00	CIO Martigny	670.20		670.00		705.95	
299.3636.00	Fds contonal en faveur formation continue adulte	220.85		300.00		231.30	
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	170,044.18	11,589.16	205,332.00	10,500.00	196,987.32	27,260.45
31	ENCOURAGEMENT À LA CULTURE	5,662.51		5,230.00		1,042.70	
311	MUSÉES	5,662.51		5,230.00		1,042.70	
311.30	CHARGES DU PERSONNEL	25.00					
311.3099.00	Autres charges du personnel	25.00					
311.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	2,587.51		2,180.00		992.70	
311.3120.00	Eau, énergie, combustible			1,000.00		507.65	
311.3130.02	Frais de téléphone et multimédia	751.90		720.00		720.00	
311.3134.00	Assurances choses & RC	1,835.61		460.00		234.95-	
311.36	CHARGES DE TRANSFERT	3,050.00		3,050.00		50.00	
311.3636.00	Cotisations	50.00		50.00		50.00	
311.3636.01	Subventions octroyées	3,000.00		3,000.00			
32	CULTURE, AUTRES	25,103.85		28,180.00	500.00	26,474.60	
323	ECOLE DE MUSIQUE	500.00		600.00		700.00	
323.36	CHARGES DE TRANSFERT	500.00		600.00		700.00	
323.3636.00	Subvention école musique conservatoire	500.00		600.00		700.00	
329	CULTURE	24,603.85		27,580.00	500.00	25,774.60	
329.30	CHARGES DU PERSONNEL	951.65		3,380.00		2,098.55	
329.3000.00	Commission culturelle	750.00		3,000.00		1,860.00	
329.3050.00	Charges sociales AVS-AC			150.00			
329.3054.00	Charges sociales AF			30.00			
329.3099.00	Autres charges du personnel	201.65		200.00		238.55	
329.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	3,642.20		3,200.00		1,876.05	
329.3130.01	Mérites culturels	744.70		1,000.00		983.65	
329.3130.03	Fête nationale et divers fêtes	2,897.50		2,200.00		892.40	
329.36	SUBVENTIONS ACCORDEES	20,010.00		21,000.00		21,800.00	
329.3636.00	Subsides aux sociétés culturelles	19,860.00		20,000.00		20,225.00	
329.3636.01	Cotisations	150.00		1,000.00		1,575.00	
329.46	REVENUS DE TRANSFERT				500.00		
329.4632.00	Subvention activité culturelle intercommunale				500.00		
34	SPORT ET LOISIR	77,343.46	11,589.16	99,072.00	10,000.00	90,967.15	27,260.45
341	SPORT	40,036.69	9,939.16	57,300.00	10,000.00	57,444.47	14,188.45
341.30	CHARGES DU PERSONNEL	2,836.50		3,430.00		4,001.65	
341.3000.00	Commissions	540.00		3,000.00			
341.3010.00	Traitements du personnel	1,795.00				2,984.00	
341.3050.00	Charges sociales AVS-AC			150.00		463.95	
341.3053.00	Charges sociales AAP/AANP			20.00		44.95	
341.3054.00	Charges sociales AF			60.00		192.55	
341.3055.00	Charges sociales maladie					77.65	
341.3099.00	Autres charges du personnel	501.50		200.00		238.55	
341.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	23,135.74		32,810.00		49,085.17	
341.3101.00	Matériel exploitation terrain de football	67.10		100.00		22.45	
341.3101.05	Matériel exploitation patinoire			100.00			
341.3120.00	Eau, énergie, combustible terrain de football	2,287.76		3,300.00		3,605.90	
341.3120.01	Electricité terrain de football	4,597.90		4,500.00		5,888.00	
341.3120.05	Eau, énergie, combustible patinoire	347.00					

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
341.3120.06	Electricité patinoire	2,293.55		2,000.00		2,701.50	
341.3130.00	Mérites sportifs	2,212.80		1,000.00		1,092.25	
341.3130.01	Frais de téléphone et multimédia - Terrain Foot	744.00		400.00		628.70	
341.3132.00	Frais d'honoraires et d'études	1,232.36		3,000.00		8,522.71	
341.3134.00	Assurances choses & RC terrain de football	294.48		280.00		13.01-	
341.3134.05	Assurances choses & RC patinoire	851.89		130.00		5.98-	
341.3144.00	Entretien place de jeux et terrain de football	3,068.90		15,000.00		21,721.15	
341.3144.05	Entretien buvette et place de la patinoire	5,138.00		3,000.00		4,921.50	
341.33	AMORTISSEMENTS	4,000.00		1,000.00		1,000.00	
341.3300.40	Amortissements planifiés	4,000.00		1,000.00		1,000.00	
341.36	CHARGES DE TRANSFERT	4,764.45		4,060.00		3,357.65	
341.3632.00	SD - Taxes de séjour	21.75		700.00		300.75	
341.3632.05	Redevance droit d'auteurs patinoire	56.90		160.00		56.90	
341.3636.00	Subsides aux sociétés sportives	4,685.80		3,000.00		3,000.00	
341.3636.01	Cotisations			200.00			
341.39	IMPUTATIONS INTERNES	5,300.00		16,000.00			
341.3910.00	Prestations internes terrain de football	3,200.00		8,000.00			
341.3910.05	Prestations internes patinoire	2,100.00		8,000.00			
341.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		5,709.16		4,000.00		5,593.45
341.4260.00	Part du FC		4,209.16		4,000.00		5,593.45
341.4260.01	Remboursement assurance		1,500.00				
341.44	REVENUS DES BIENS		4,230.00		6,000.00		8,595.00
341.4472.00	Location du stade		1,380.00		3,000.00		5,745.00
341.4472.05	Location installations patinoire		2,850.00		3,000.00		2,850.00
342	PARCS ET JARDINS LOISIRS & CHEMINS PEDESTRES	37,306.77	1,650.00	41,772.00		33,522.68	13,072.00
342.30	CHARGES DU PERSONNEL	387.00		187.00			
342.3000.00	Commissions			170.00			
342.3050.00	Charges sociales AVS-AC			12.00			
342.3054.00	Charges sociales AF			5.00			
342.3099.00	Autres charges du personnel	387.00					
342.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	11,099.77		6,985.00		7,459.98	
342.3101.01	Produits phytosanitaires et engrais			2,900.00		2,904.50	
342.3130.00	Caméra surveillance	583.70		585.00		583.70	
342.3140.00	Entretien des parcs et jardins	2,179.17		500.00		350.53	
342.3141.00	Entretien des sentiers pédestres	8,336.90		3,000.00		3,621.25	
342.33	AMORTISSEMENTS	14,900.00		12,000.00		12,000.00	
342.3300.40	Amortissements planifiés	14,900.00		12,000.00		12,000.00	
342.39	IMPUTATIONS INTERNES	10,920.00		22,600.00		14,062.70	
342.3910.00	Prestations internes	10,920.00		22,600.00		14,062.70	
342.46	REVENUS DE TRANSFERT		1,650.00				13,072.00
342.4631.00	Subvention cantonale		1,650.00				13,072.00
35	EGLISES	61,934.36		72,850.00		78,502.87	
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	56,871.36		67,750.00		73,168.87	
350.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	5,087.27		1,750.00		171.25	
350.3101.00	Produits de nettoyage			50.00		36.05	
350.3134.00	Assurances choses & RC	4,131.07		1,700.00		135.20	
350.3144.00	Entretien bâtiment	956.20					
350.36	CHARGES DE TRANSFERT	41,964.09		58,000.00		62,528.72	
350.3632.00	Subvention Eglise Catholique	39,964.09		55,000.00		59,528.72	
350.3660.20	Amortissement église	2,000.00		3,000.00		3,000.00	
350.39	IMPUTATIONS INTERNES	9,820.00		8,000.00		10,468.90	
350.3910.00	Prestations internes	9,820.00		8,000.00		10,468.90	
351	EGLISE RÉF. ÉVANGÉLIQUE	5,063.00		5,100.00		5,334.00	
351.36	CHARGES DE TRANSFERT	5,063.00		5,100.00		5,334.00	
351.3632.00	Subvention église réformée	5,063.00		5,100.00		5,334.00	
4	SANTÉ	193,934.07		195,253.40		200,960.35	
41	HOPITAUX HOMES MEDICALISE	69,322.97		76,000.00		98,988.75	
412	HOPITAUX ETABLISSEMENT S MEDICO-SO	69,322.97		76,000.00		98,988.75	
412.36	DÉDOMMAGEMENTS VERSÉS À DES COLLECTIVITÉS PUB.	69,322.97		76,000.00		98,988.75	
412.3634.00	Participation EMS	69,322.97		76,000.00		98,988.75	
42	SOINS AMBULATOIRES	85,824.00		84,273.00		68,125.30	
421	SOINS AMBULATOIRES	83,531.50		81,973.00		65,963.00	
421.36	DÉDOMMAGEMENTS VERSÉS À DES COLLECTIVITÉS PUB.	83,531.50		81,973.00		65,963.00	
421.3632.00	Participation au CMS	83,531.50		81,973.00		65,963.00	
422	SERVICES DE SAUVETAGE	2,292.50		2,300.00		2,162.30	
422.36	CHARGES DE TRANSFERT	2,292.50		2,300.00		2,162.30	
422.3632.00	Participation OCVS Intercommunal	2,292.50		2,300.00		2,162.30	
43	PREVENTION	27,670.95		21,600.00		22,729.35	
431	PREVENTION DE L'ABUS D'ALCOOL ET DE DROGUES			500.00			
431.36	Charges de transfert			500.00			
431.3631.00	Participation au frais liés aux addictions			500.00			
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE	27,670.95		21,100.00		22,729.35	
433.36	CHARGES DE TRANSFERT	27,670.95		21,100.00		22,729.35	
433.3631.00	Partipation aux frais liés à la santé scolaire	1,125.40		1,100.00		1,029.95	
433.3637.00	Soins dentaires scolaires	26,545.55		20,000.00		21,699.40	
49	SANTE PUBLIC	11,116.15		13,380.40		11,116.95	
490	SANTE PUBLIC	11,116.15		13,380.40		11,116.95	
490.36	CHARGES DE TRANSFERT	11,116.15		13,380.40		11,116.95	
490.3631.00	Secours sanitaires	11,116.15		13,380.40		11,116.95	
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	696,896.74	231,832.79	719,570.00	185,540.00	628,247.30	201,946.50
52	INVALIDITE	89,591.71		98,200.00		95,362.89	
523	HANDICAPÉS	89,591.71		98,200.00		95,362.89	
523.36	CHARGES DE TRANSFERT	89,591.71		98,200.00		95,362.89	
523.3631.00	Participation aux mesures faveur des handicapés	85,772.49		98,200.00		91,085.00	
523.3660.01	Amortissements handicapés	3,819.22				4,277.89	
53	VIEILLESSE ET SURVIVANT	102,974.02	6,134.00	107,080.00	6,400.00	106,940.85	6,694.60

Compte	Désignation	Comptes2025		Budget2025		Comptes2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
531	ASSURANCE VIEILLESSE ET SURVIVANT	3,250.00	4,104.00	5,050.00	4,500.00	3,550.00	4,057.60
531.36	CHARGES DE TRANSFERTS	50.00		50.00		50.00	
531.3636.00	Cotisations	50.00		50.00		50.00	
531.39	PRESTATIONS INTERNES	3,200.00		5,000.00		3,500.00	
531.3910.00	Prestations internes	3,200.00		5,000.00		3,500.00	
531.46	REVENUS DE TRANSFERT		4,104.00		4,500.00		4,057.60
531.4631.00	Agence AVS		4,104.00		4,500.00		4,057.60
532	PRESTATIONS COMPL. AVS/AI	46,517.08		44,700.00		46,102.93	
532.36	CHARGES DE TRANSFERT	46,517.08		44,700.00		46,102.93	
532.3631.00	Part. financement PC AVS/AI	46,517.08		41,500.00		46,102.93	
532.3631.01	AF pour personnes sans activités			3,200.00			
534	LOGEMENT POUR PERSONNES AGEES	41,315.04	2,030.00	49,330.00	1,900.00	43,697.02	2,637.00
534.30	CHARGES DU PERSONNEL	578.50		1,200.00		237.00	
534.3000.00	Commission sociale	420.00		1,000.00		142.50	
534.3050.00	Charges sociales AVS-AC			65.00			
534.3053.00	Charges sociales AAP/AANP			5.00			
534.3054.00	Charges sociales AF			30.00			
534.3099.00	Autres charges du personnel	158.50		100.00		94.50	
534.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	4,348.24		5,850.00		4,103.02	
534.3101.00	Matériels fournitures			500.00			
534.3101.01	Produits nettoyage	623.47		800.00		409.88	
534.3104.00	Matériel éducatif			200.00			
534.3110.00	Mobilier			500.00		1,050.00	
534.3120.00	Eau, Energie, Combustible	916.51		1,000.00		1,112.75	
534.3120.01	Electricité	715.81		700.00		728.14	
534.3130.00	Service des repas	80.00		600.00		293.30	
534.3130.02	Frais de téléphone et de multimédia	515.64		500.00		512.08	
534.3134.00	Assurances RC	487.81		450.00		99.63-	
534.3144.00	Entretien bâtiment	1,009.00		500.00		96.50	
534.3150.00	Entretien mobilier			100.00			
534.33	AMORTISSEMENTS	22,500.00		29,130.00		25,530.00	
534.3300.40	Amortissements planifiés	21,600.00		27,930.00		24,330.00	
534.3300.60	Amortissements planifiés Equipements	900.00		1,200.00		1,200.00	
	Mobiliers						
534.36	CHARGES DE TRANSFERT	1,508.30		1,450.00		1,436.20	
534.3636.00	Cotisations	200.00		200.00		200.00	
534.3637.00	Participation communale pour les aînés	1,308.30		1,250.00		1,236.20	
534.39	IMPUTATIONS INTERNES	12,380.00		11,700.00		12,390.80	
534.3910.00	Prestations internes	12,380.00		11,700.00		12,390.80	
534.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS				100.00		502.00
534.4240.00	Refacturation des repas				100.00		502.00
534.44	REVENUS FINANCIERS		2,030.00		1,800.00		2,135.00
534.4470.00	Refact. loyers médecins		2,030.00		1,800.00		2,135.00
535	PRESTATIONS VIEILLESSES	11,891.90		8,000.00		13,590.90	
535.31	CHARGES D'EXPLOITATION	11,891.90		8,000.00		13,590.90	
535.3130.00	Gala des Aînés	8,891.90		5,000.00		6,798.90	
535.3130.01	Cadeaux jubilaires	3,000.00		3,000.00		6,450.00	
535.3130.02	Conférences					342.00	
54	FAMILLE ET JEUNESSE	440,706.65	217,695.80	431,620.00	158,740.00	351,245.69	184,102.70
543	AVANCE ET RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES	1,296.14		2,100.00		1,331.01	
543.36	CHARGES DE TRANSFERT	1,296.14		2,100.00		1,331.01	
543.3637.00	Part. avance des pensions alimentaires	1,296.14		2,100.00		1,331.01	
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE	3,600.00				300.00	
544.3631.00	Subvention curatelle éducative	3,600.00				300.00	
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES	435,810.51	217,695.80	429,520.00	158,740.00	349,614.68	184,102.70
545.30	CHARGES DU PERSONNEL	237,255.30		237,000.00		197,698.95	
545.3000.00	Commissions			6,000.00		150.00	
545.3010.00	Personnel UAPE	195,285.10		196,700.00		170,033.15	
545.3050.00	Charges sociales AVS-AC	12,283.90		12,600.00		11,392.00	
545.3052.00	Charges sociales LPP	12,100.00		12,700.00		10,652.10	
545.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	503.35		500.00		357.65	
545.3054.00	Charges sociales AF	5,234.90		5,800.00		4,726.65	
545.3055.00	Charges sociales maladie	3,911.55		2,200.00		1,904.50	
545.3090.00	Formation personnel	5,900.00				300.00	
545.3099.00	Autres charges du personnel	2,036.50		500.00		1,722.90	
545.3099.01	Repas - Crèches-UAPE déduction personnel					3,540.00-	
545.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	43,957.45		36,350.00		38,608.03	
545.3101.00	Fourniture de bureau	340.75		500.00		199.90	
545.3101.01	Matériel, fournitures de cuisine	58.70		200.00		38.60	
545.3101.02	Fourniture de nettoyage	1,454.68		1,500.00		1,059.25	
545.3104.00	Matériel éducatif	1,972.86		1,500.00		1,059.65	
545.3104.01	Pharmacie	132.10		200.00		239.35	
545.3110.00	Mobilier	556.55		1,000.00		726.95	
545.3113.00	Matériel informatique	194.70		300.00		290.20	
545.3120.00	Eau, énergie, combustible	2,138.53		2,400.00		2,596.40	
545.3120.01	Electricité	1,670.14		1,500.00		1,699.01	
545.3130.01	Service des repas	24,584.12		24,000.00		28,103.10	
545.3130.02	Frais de téléphone et de multimédia	1,202.06		1,200.00		1,193.22	
545.3130.03	Activités diverses	701.10		800.00		593.95	
545.3133.00	Charges utilisations informatiques	223.23					
545.3134.00	Assurances RC	826.76		450.00		79.00	
545.3144.00	Entretiens bâtiments	7,738.87		500.00		584.15	
545.3150.00	Entretiens mobiliers	17.00					
545.3158.00	Licences informatiques	145.30		300.00		145.30	
545.33	AMORTISSEMENTS COMPTABLES	52,500.00		67,970.00		59,570.00	
545.3300.40	Amortissements planifiés	50,400.00		65,170.00		56,770.00	
545.3300.60	Amortissements planifiés Equipements	2,100.00		2,800.00		2,800.00	
	Mobiliers						
545.36	CHARGES DE TRANSFERT	70,847.76		55,400.00		22,430.00	
545.3612.00	Part. Asso. de Communes			1,000.00			
545.3632.00	Participation intercommunale	5,393.56		2,500.00		2,500.00	
545.3636.00	Cotisations	620.00		500.00		620.00	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545.3637.01	Aide aux familles	41,070.00		33,000.00		1,030.00	
545.3637.02	Part. Abt. de ski	3,600.00		5,400.00		2,820.00	
545.3637.03	Part. étudiants/Apprentis	13,300.00		12,000.00		14,700.00	
545.3637.04	Part. Sacs poubelles naissances enfants	1,576.00		1,000.00		760.00	
545.3637.05	Indemnités pour aide au transport	5,288.20					
545.39	IMPUTATIONS INTERNES	31,250.00		32,800.00		31,307.70	
545.3910.00	Prestations internes	31,250.00		32,800.00		31,307.70	
545.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		132,760.25		82,340.00		106,227.50
545.4240.00	Participation des parents UAPE		39,635.65		32,000.00		52,483.05
545.4240.01	Participation parents Crèche		18,235.60		23,000.00		25,723.55
545.4240.02	Participation parents repas		27,868.30		23,000.00		26,390.90
545.4240.03	Frais d'inscription		420.00		300.00		630.00
545.4240.04	Frais administratif annuel		980.00		840.00		1,000.00
545.4240.05	Repas pris par le personnel		4,140.60		3,200.00		
545.4240.06	Participation communale		33,635.60				
545.4240.07	Prestations de tiers		7,844.50				
545.46	REVENUS DE TRANSFERT		84,935.55		76,400.00		77,875.20
545.4630.00	Subvention fédérale		15,130.50		7,600.00		17,067.70
545.4631.00	Subventions cantonales		69,805.05		68,800.00		60,807.50
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	63,624.36	8,002.99	82,670.00	20,400.00	74,697.87	11,149.20
572	AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE	59,072.03	8,002.99	77,470.00	20,400.00	69,659.07	11,149.20
572.30	CHARGES DU PERSONNEL	2,013.55		1,370.00		1,018.45	
572.3000.00	Commissions	1,080.00		50.00			
572.3010.00	Traitement du personnel	926.25		1,000.00		1,009.40	
572.3050.00	Charges sociales AVS-AC			220.00			
572.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	7.30		10.00		9.05	
572.3054.00	Charges sociales AF			90.00			
572.36	CHARGES DE TRANSFERT	57,058.48		76,100.00		68,640.62	
572.3637.00	Aide sociale	52,712.23		54,600.00		51,804.37	
572.3637.01	Répétiteur école	112.00				1,000.00	
572.3637.02	Procom	1,417.25		1,500.00		290.25	
572.3637.03	Aide sociale aux indigents	2,817.00		20,000.00		15,546.00	
572.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		5,186.00		400.00		4,396.80-
572.4260.00	Remboursement Aide social		4,800.00				4,800.00-
572.4260.01	Part. Aide individuelle		386.00		400.00		403.20
572.46	REVENUS DE TRANSFERT		2,816.99		20,000.00		15,546.00
572.4631.00	Avances communales		2,816.99		20,000.00		15,546.00
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	4,552.33		5,200.00		5,038.80	
574.36	DÉDOMMAGEMENTS VERSÉS À DES COLLECTIVITÉS PUB.	4,552.33		5,200.00		5,038.80	
574.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	4,552.33		5,200.00		5,038.80	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	1,120,492.42	301,630.10	1,033,145.00	296,500.00	1,209,004.60	314,411.95
61	CIRCULATION ROUTIERE	1,097,649.87	301,630.10	1,009,745.00	296,500.00	1,192,231.00	314,411.95
613	ROUTES CANTONALES	113,313.20	11,782.90	107,000.00		96,993.55	
613.36	CHARGES DE TRANSFERT	113,313.20		107,000.00		96,993.55	
613.3631.00	Participation aux frais d'entretien	60,029.70		57,000.00		69,274.95	
613.3631.01	Entretien routes cantonales	26,983.50		20,000.00		11,218.60	
613.3660.10	Amortissements planifiés	26,300.00		30,000.00		16,500.00	
613.46	REVENUS DE TRANSFERT		11,782.90				
613.4631.00	Subvention routes cantonales		11,782.90				
615	ROUTES COMMUNALES	965,985.53	261,159.50	871,495.00	268,500.00	1,076,625.48	287,711.95
615.30	CHARGES DU PERSONNEL	569,126.85		555,500.00		546,228.85	
615.3000.00	Commissions	1,432.00		4,500.00		240.00	
615.3010.00	Traitement personnel TP	465,089.10		453,000.00		453,053.70	
615.3050.00	Charges sociales AVS-AC	30,544.40		28,000.00		30,353.30	
615.3052.00	Charges sociales LPP	32,600.75		35,000.00		33,128.20	
615.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	5,276.75		5,500.00		5,547.30	
615.3054.00	Charges sociales AF	12,987.30		13,000.00		12,594.75	
615.3055.00	Charges sociales maladie	8,369.05		5,000.00		3,558.85	
615.3090.00	Frais de formation et de perfectionnement	4,052.00		3,000.00		648.60	
615.3099.00	Autres charges du personnel	8,775.50		8,500.00		7,104.15	
615.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	297,968.68		294,895.00		426,306.58	
615.3100.00	Matériel de bureau	184.26		100.00		497.00	
615.3101.00	Carburant véhicules et machines	11,297.70		13,000.00		13,056.80	
615.3101.01	Produits de nettoyage	391.10		500.00		26.34	
615.3101.02	Matériel d'exploitation	6,659.93		4,000.00		4,814.90	
615.3111.00	Machines et outillages	1,465.25		1,500.00		1,813.45	
615.3111.01	Signalisation routière	6,132.55		3,000.00		4,160.30	
615.3120.01	Electricité	15,312.90		15,000.00		11,645.60	
615.3132.00	Etudes et honoraires projets			3,000.00		23,743.45	
615.3133.00	Charges d'utilisations informatiques			100.00			
615.3134.00	Assurances choses & RC	723.10		95.00		4.42-	
615.3137.01	Impôts et assur. véhicule	7,649.95		7,600.00		7,500.00	
615.3141.00	Entretien réseau routier	165,770.93		160,000.00		248,588.03	
615.3141.01	Déblaiement des neiges	43,719.41		35,000.00		56,818.48	
615.3141.02	Entretien éclairage public	27,348.40		13,000.00		24,041.80	
615.3144.00	Entretien bâtiment	2,046.90		6,000.00		353.20	
615.3151.00	Frais véhicules	8,977.65		20,000.00		26,622.75	
615.3162.00	Leasing et multimédia	288.65		13,000.00		2,628.90	
615.33	AMORTISSEMENTS	98,700.00		19,800.00		103,700.00	
615.3300.10	Amortissements routes	93,100.00		10,000.00		95,200.00	
615.3300.40	Amortissement dépôt communal	2,000.00		3,000.00		3,000.00	
615.3300.60	Amortissements véhicules	3,600.00		6,800.00		5,500.00	
615.36	CHARGES DE TRANSFERT	190.00		1,300.00		390.05	
615.3632.00	Gestions intercommunales			1,000.00			
615.3636.00	Cotisations	190.00		300.00		390.05	
615.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		3,399.50		1,000.00		50,990.10
615.4240.00	Prestations de tiers		3,180.60		1,000.00		33,597.90
615.4260.01	Remboursement assurances		218.90				17,392.20
615.46	REVENUS DE TRANSFERT				1,000.00		
615.4632.00	Produits intercommunales				1,000.00		
615.49	IMPUTATIONS INTERNES		257,760.00		266,500.00		236,721.85
615.4910.00	Prestations internes		257,760.00		266,500.00		236,721.85
616	PARKING	18,351.14	28,687.70	31,250.00	28,000.00	18,611.97	26,700.00

Compte	Désignation	Comptes2025		Budget2025		Comptes2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
616.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	4,251.14		3,250.00		3,211.97	
616.3134.00	Assurances RC	3,465.29		1,250.00		57.93-	
616.3144.00	Entretien parking couvert	785.85		2,000.00		3,269.90	
616.33	AMORTISSEMENTS	14,100.00		28,000.00		15,400.00	
616.3300.40	Amortissements planifiés	14,100.00		28,000.00		15,400.00	
616.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		482.70				
616.4260.00	Remboursements et participations de tiers		482.70				
616.44	REVENUS DES BIENS		28,205.00		28,000.00		26,700.00
616.4470.00	Locations parking		28,205.00		28,000.00		26,700.00
62	Transports publics	22,842.55		25,000.00		16,773.60	
622	TRAFIC REGIONAL	22,842.55		25,000.00		16,773.60	
622.30	CHARGES DU PERSONNEL	2,283.20					
622.3000.00	Commission mobilité	2,283.20					
622.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	3,000.00		5,000.00			
622.3132.00	Amélior. Accessibilité Isérables 4 Vallées	3,000.00		5,000.00			
622.36	CHARGES DE TRANSFERT À DES COLLECTIVITÉS PUB.	17,559.35		20,000.00		16,773.60	
622.3631.00	Participation au déficit transport	17,559.35		20,000.00		16,773.60	
7	PROTECT. ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRIT.	808,201.85	685,175.86	731,048.00	549,830.00	946,538.30	648,700.57
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	214,518.10	214,518.10	145,860.00	145,860.00	152,950.65	152,950.65
710	GESTION EAU POTABLE	214,518.10	214,518.10	145,860.00	145,860.00	152,950.65	152,950.65
710.30	CHARGES DU PERSONNEL			1,160.00			
710.3000.00	Commission			750.00			
710.3050.00	Charges sociales AVS-AC			50.00			
710.3054.00	Charges sociales AF			10.00			
710.3099.00	Autres charges du personnel			350.00			
710.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	127,340.50		65,700.00		83,244.85	
710.3120.01	Electricité	778.77		800.00		989.85	
710.3130.00	Déploiement des compteurs	47,220.45					
710.3132.00	Frais d'analyses des eaux	5,706.99		5,000.00		4,121.80	
710.3132.01	Bureaux d'études et honoraires	21,718.60		18,000.00		6,169.00	
710.3134.00	Assurances choses & RC	8,155.20		6,700.00		6,339.16	
710.3143.00	Entretien des conduites d'eau	39,642.77		25,000.00		60,269.33	
710.3143.01	Jaugeage des sources	1,048.89					
710.3143.02	Entretien réservoir	3,068.83		10,000.00		4,749.86	
710.3181.00	Pertes sur débiteurs			200.00		493.85	
710.3199.00	RDIP exercice précédent					112.00	
710.33	AMORTISSEMENTS	54,300.00		55,700.00		45,700.00	
710.3300.30	Amortissements planifiés	54,300.00		55,700.00		45,700.00	
710.36	CHARGES DE TRANSFERT	307.60		300.00		307.60	
710.3636.00	Cotisations	307.60		300.00		307.60	
710.39	IMPUTATIONS INTERNES	32,570.00		23,000.00		23,698.20	
710.3910.00	Prestations internes	32,570.00		23,000.00		23,698.20	
710.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		177,677.00		129,000.00		130,971.69
710.4240.00	Taxes annuelles d'eau		127,825.25		125,000.00		128,312.90
710.4240.01	Prestations de tiers		2,901.20		2,000.00		1,439.40
710.4240.02	Refacturation des compteurs		45,950.55				
710.4250.00	Ventes d'eau		1,000.00		2,000.00		1,219.39
710.45	PRÉLEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		36,841.10		16,860.00		21,978.96
710.4510.00	Prélèvement fonds eau potable		36,841.10		16,860.00		21,978.96
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	141,995.50	141,995.50	146,970.00	146,970.00	118,739.87	118,739.87
720	GESTION DES EAUX USEES	141,995.50	141,995.50	146,970.00	146,970.00	118,739.87	118,739.87
720.30	CHARGES DU PERSONNEL			2,070.00			
720.3000.00	Commissions eaux usées			1,800.00			
720.3050.00	Charges sociales AVS-AC eaux usées			120.00			
720.3054.00	Charges sociales AF eaux usées			50.00			
720.3099.00	Autres charges du personnel eaux usées			100.00			
720.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	102,235.48		93,700.00		81,911.82	
720.3101.02	Produits pour déphosphatation	15,756.10		16,000.00		15,660.01	
720.3101.03	Déshydratation	13,672.53		30,000.00		27,511.55	
720.3120.01	Electricité STEP	6,849.73		4,800.00		8,200.75	
720.3130.01	Traitement des déchets et enlèvement des boues	2,447.08		3,500.00		3,329.13	
720.3132.00	Honoraires et projets Eaux usées	31,173.61		8,000.00		2,482.00	
720.3132.01	Analyse STEP	580.02		1,000.00		580.00	
720.3134.00	Assurances RC - STEP	1,155.90		1,100.00		905.12	
720.3137.00	Taxes micro-polluants	6,984.00		7,300.00		7,209.00	
720.3143.00	Entretien des canalisations	12,450.20		10,000.00		3,817.05	
720.3143.01	Entretien de la STEP	10,365.31		12,000.00		11,755.51	
720.3161.00	Location d'équipement	801.00					
720.3181.00	Pertes sur débiteurs					431.70	
720.3199.00	RDIP exercice précédent					30.00	
720.33	AMORTISSEMENTS	11,100.00		20,000.00		10,000.00	
720.3300.30	Amortissements planifiés	11,100.00		20,000.00		10,000.00	
720.36	CHARGES DE TRANSFERT	5,280.02		3,000.00		5,760.05	
720.3632.00	Tâches intercommunales	5,280.02		3,000.00		5,760.05	
720.39	IMPUTATIONS INTERNES	23,380.00		28,200.00		21,068.00	
720.3910.00	Prestations internes eaux	970.00		1,000.00		494.80	
720.3910.01	Prestations internes STEP	22,410.00		27,200.00		20,573.20	
720.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		112,632.90		107,300.00		113,713.35
720.4240.00	Taxes annuelles eaux usées		112,632.90		107,300.00		113,713.35
720.45	PRELEVEMENT SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		29,362.60		39,670.00		5,026.52
720.4510.00	Prélèvement fonds eaux usées		29,362.60		39,670.00		5,026.52
73	GESTION DES DECHETS	168,732.76	168,732.76	167,000.00	167,000.00	171,655.00	171,655.00
730	GESTION DES DECHETS	168,732.76	168,732.76	167,000.00	167,000.00	171,655.00	171,655.00
730.30	CHARGES DU PERSONNEL	100.00-		373.00		100.00-	
730.3000.00	Commissions			250.00			
730.3050.00	Charges sociales AVS-AC			15.00			
730.3054.00	Charges sociales AF			8.00			
730.3099.00	Autres charges du personnel	100.00-		100.00		100.00-	
730.31	BIENS, SERVICES & MACHINES	89,735.95		84,360.00		83,268.53	
730.3101.00	Matériel et fourniture	1,473.20		2,000.00		1,833.10	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3111.00	Poubelles, Molock etc	2,131.55		500.00			
730.3120.01	Electricité	353.58					
730.3130.00	Surveillance Caméra de surveillance	539.99		540.00		540.00	
730.3130.01	Transport, ramassage des ordures	14,326.03		16,000.00		15,592.45	
730.3130.02	Transport, ramassage des verres	6,089.55		7,000.00		5,291.15	
730.3130.03	Transport, ramassage de la ferraille			500.00			
730.3130.04	Transport, ramassage des papiers	16,232.87		12,400.00		12,680.00	
730.3130.06	Transport, ramassage des huiles usagées					232.50	
730.3130.07	Transport, ramassage du pet					232.50	
730.3130.08	Transport, ramassage de l'aluminium + fer blanc	3,009.70		3,700.00		3,909.45	
730.3130.11	Déchetterie du Rosselin	39,514.12		39,300.00		41,404.40	
730.3130.12	Déchetterie de Ravanay	2,713.15		500.00		76.55	
730.3134.00	Assurances choses & RC	2,632.21				1.57-	
730.3143.00	Entretien déchetterie			1,000.00			
730.3161.00	Location châssis GastroVert	720.00		720.00		720.00	
730.3181.00	Pertes sur débiteurs			200.00		712.00	
730.3199.00	RDIP exercice précédent					46.00	
730.33	AMORTISSEMENTS	11,000.00		16,000.00		12,000.00	
730.3300.30	Amortissements planifiés	11,000.00		16,000.00		12,000.00	
730.35	ATTRIBUTIONS FINANCEMENTS SPECIAUX	7,086.23		9,967.00		23,003.30	
730.3510.00	Attribution au fonds spécial	7,086.23		9,967.00		23,003.30	
730.36	CHARGES DE TRANSFERT	7,020.58		6,500.00		7,050.27	
730.3612.00	Traitement des ordures	5,065.02		5,000.00		6,715.62	
730.3632.00	Gestion intercommunale	1,955.56		1,500.00		334.65	
730.39	IMPUTATIONS INTERNES	53,990.00		49,800.00		46,432.90	
730.3910.00	Prestations internes	53,990.00		49,800.00		46,432.90	
730.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		168,732.76		167,000.00		171,655.00
730.4240.00	Taxes annuelles de voirie		140,137.30		140,000.00		142,052.25
730.4240.01	Taxes aux sacs		26,233.56		24,000.00		28,615.30
730.4240.02	Gastro Vert		8.00		200.00		70.90
730.4240.03	Travaux exécutés pour des tiers		840.00		800.00		
730.4250.00	Subvention recyclage verre		1,513.90		2,000.00		916.55
74	AMENAGEMENTS	74,917.60	40,563.65	144,058.00	65,000.00	53,825.35	64,577.85
741	CORRECTION DES DEAUX	3,639.80	11,963.65	58,058.00	25,000.00	29,262.30	24,084.40
741.30	CHARGES DU PERSONNEL	230.20-		758.00			
741.3000.00	Commissions			600.00			
741.3050.00	Charges sociales AVS-AC			40.00			
741.3052.00	Charges sociales AF	230.20-		18.00			
741.3099.00	Autres charges du personnel			100.00			
741.31	BIENS, SERVICES & MARCH.			50,000.00		21,789.05	
741.3132.00	Etudes et projets internes			20,000.00			
741.3142.00	Entretien des torrents et des cours d'eau			30,000.00		21,789.05	
741.36	CHARGES DE TRANSFERT			2,300.00		2,212.75	
741.3631.00	Subventions cantonales			2,300.00		2,212.75	
741.39	IMPUTATIONS INTERNES	3,870.00		5,000.00		5,260.50	
741.3910.00	Prestations internes	3,870.00		5,000.00		5,260.50	
741.46	REVENUS DE TRANSFERT		11,963.65		25,000.00		24,084.40
741.4631.00	Subventions cantonales		11,963.65		25,000.00		24,084.40
742	OUVRAGES DE PROTECTION	71,277.80	28,600.00	86,000.00	40,000.00	24,563.05	40,493.45
742.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	52,277.80		65,000.00		3,563.05	
742.3132.00	Etudes et projets internes	28,249.35		50,000.00			
742.3143.00	Entretien des ouvrages de protection	24,028.45		15,000.00		3,563.05	
742.33	AMORTISSEMENTS	19,000.00		21,000.00		21,000.00	
742.3300.30	Amortissements planifiés	19,000.00		21,000.00		21,000.00	
742.46	REVENUS DE TRANSFERT		28,600.00		40,000.00		40,493.45
742.4631.00	Subventions cantonales		28,600.00		40,000.00		40,493.45
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	1,081.00		1,100.00			
761	PROTECTION DE L'AIR ET DU CLIMAT	1,081.00		1,100.00			
761.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	1,081.00		1,100.00			
761.3132.00	Honoraires Bureau technique	1,081.00		1,100.00			
77	PROTECTION ENVIRONNEMENT	38,517.27	5,342.40	26,900.00	5,000.00	29,838.70	2,936.40
771	CIMETIERE	25,713.15	5,342.40	17,000.00	5,000.00	19,715.75	2,936.40
771.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	1,943.15		5,000.00		1,590.60	
771.3130.00	Prestations de tiers (Gravure etc.)	1,541.40		2,000.00		1,029.40	
771.3143.00	Entretien du cimetière	401.75		3,000.00		561.20	
771.33	AMORTISSEMENTS COMPTABLES	5,000.00		5,000.00		5,000.00	
771.3300.30	Amortissements planifiés	5,000.00		5,000.00		5,000.00	
771.39	IMPUTATIONS INTERNES	18,770.00		7,000.00		13,125.15	
771.3910.00	Prestations internes	18,770.00		7,000.00		13,125.15	
771.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		1,142.40		2,000.00		1,136.40
771.4240.00	Travaux exécutés par des tiers		1,142.40		2,000.00		1,136.40
771.44	REVENUS DES BIENS		4,200.00		3,000.00		1,800.00
771.4470.00	Concessions de tombes et urnes		4,200.00		3,000.00		1,800.00
779	PROTECTION ENVIRONNEMENT AUTRES	12,804.12		9,900.00		10,122.95	
779.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	3,294.12		600.00		565.55	
779.3101.00	Achat de sac robidog	438.52				506.73	
779.3144.00	WC Public	2,855.60		600.00		58.82	
779.39	IMPUTATIONS INTERNES	9,510.00		9,300.00		9,557.40	
779.3910.00	Prestations internes	9,510.00		9,300.00		9,557.40	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	168,439.62	114,023.45	99,160.00	20,000.00	419,528.73	137,840.80
790	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	87,621.72	41,748.65	89,160.00	15,000.00	77,533.43	15,026.00
790.3	CHARGES DU PERSONNEL	87,621.72		89,160.00		77,533.43	
790.30	CHARGES DU PERSONNEL	786.45		10,060.00		350.00	
790.3000.00	Commissions			9,000.00			
790.3050.00	Charges sociales AVS-AC			700.00			
790.3054.00	Charges sociales AF			260.00			
790.3099.00	Autres charges du personnel	786.45		100.00		350.00	
790.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	46,408.27		70,600.00		42,561.48	
790.3102.00	Mise à l'enquête publique	1,022.07		1,500.00		1,082.05	
790.3132.00	Honoraires de tiers	15,401.15		32,000.00		14,486.83	
790.3132.01	Plan d'aménagement du territoire	15,577.90		22,000.00		17,685.20	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
790.3132.02	Autorisations de construire	6,653.70		5,000.00		3,670.00	
790.3132.03	Frais d'actes notariés			100.00			
790.3158.00	SIT Communal	7,753.45		10,000.00		5,637.40	
790.33	AMORTISSEMENTS	17,200.00		3,500.00		3,500.00	
790.3320.90	Amortissements	17,200.00		3,500.00		3,500.00	
790.36	CHARGES DE TRANSFERT	2,527.00		5,000.00		3,121.95	
790.3632.00	Contribu. Valais Romand	2,427.00		2,500.00		3,121.95	
790.3632.01	Part. agglomération et association	100.00					
790.3634.00	Contribu. Valais Romand			2,500.00			
790.39	IMPUTATIONS INTERNES	20,700.00				28,000.00	
790.3910.00	Prestations internes	20,700.00				28,000.00	
790.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		41,748.65		15,000.00		15,026.00
790.4210.00	Autorisations de bâtir		13,902.65		15,000.00		15,026.00
790.4240.00	Subventions de tiers		27,846.00				
791	INTEMPERIES	80,817.90	72,274.80	10,000.00	5,000.00	341,995.30	122,814.80
791.31	CHARGES D'EXPLOITATION	80,817.90		10,000.00		341,995.30	
791.3101.00	Intempéries	80,817.90		10,000.00		341,995.30	
791.46	REVENUS DE TRANSFERT		72,274.80		5,000.00		122,814.80
791.4631.00	Participation cantonale		72,274.80		5,000.00		122,814.80
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	345,412.91	501,831.18	360,565.00	488,100.00	315,026.98	544,953.07
81	AGRICULTURE	88,857.50	23,248.75	84,060.00	22,100.00	66,122.75	26,896.25
811	AGRICULTURE	60,257.50	2,946.00	53,260.00	2,500.00	36,560.30	8,000.00
811.30	CHARGES DU PERSONNEL	2,510.30		3,960.00		1,536.15	
811.3000.00	Commission agricole		930.00	2,000.00			
811.3000.02	Traitement inspecteur du bétail et de la viande	1,400.00		1,000.00		1,400.00	
811.3050.00	Charges sociales AVS-AC	92.00-		300.00		93.80	
811.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	24.75-		10.00		3.45	
811.3054.00	Charges sociales AF	2.40-		150.00		38.90	
811.3055.00	Charges sociales maladie	17.55-					
811.3099.00	Autres charges du personnel	317.00		500.00			
811.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	897.20		2,000.00			
811.3132.00	Frais d'honoraire et avocat			1,000.00			
811.3132.01	Honoraires bureaux d'ingénieurs			1,000.00			
811.3140.00	Entretien des zones agricoles non bâties	897.20					
811.36	CHARGES DE TRANSFERT	44,400.00		30,300.00		20,050.00	
811.3612.00	Part Communale à la Bourgeoisie	30,000.00		30,000.00		20,000.00	
811.3636.00	Cotisations	200.00		300.00		50.00	
811.3637.00	Subventions aménagements agricoles ménages privés	14,200.00					
811.39	IMPUTATIONS INTERNES	12,450.00		17,000.00		14,974.15	
811.3910.00	Prestations internes	12,450.00		17,000.00		14,974.15	
811.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		2,946.00		2,000.00		8,000.00
811.4240.00	Facturation à des tiers		2,946.00		2,000.00		8,000.00
811.46	REVENUS DE TIERS				500.00		
811.4612.00	Prestations intercommunales				500.00		
812	AMELIORATIONS STRUCTURELL	6,700.00		7,200.00		7,200.00	
812.33	AMORTISSEMENTS	6,700.00		7,200.00		7,200.00	
812.3300.10	Amortissements planifiés chemins agricoles	6,700.00		7,200.00		7,200.00	
813	AMELIORATION DE L'ELEVAGE			800.00			
813.31	BIENS, SERVICES & MARCH.			800.00			
813.3130.00	Amélioration du bétail			800.00			
819	IRRIGATION	21,900.00	20,302.75	22,800.00	19,600.00	22,362.45	18,896.25
819.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	18,060.00		18,400.00		19,133.25	
819.3142.00	Entretien du réseau	18,060.00		18,300.00		19,033.25	
819.3181.00	Pertes sur débiteur			100.00		100.00	
819.39	IMPUTATIONS INTERNES	3,840.00		4,400.00		3,229.20	
819.3910.00	Prestations internes	3,840.00		4,400.00		3,229.20	
819.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		20,302.75		19,600.00		18,896.25
819.4240.00	Taxes annuelles d'irrigation		20,302.75		19,600.00		18,896.25
82	SYLVICULTURE	43,207.10		42,540.00		43,085.00	
820	SYLVICULTURE	43,207.10		42,540.00		43,085.00	
820.36	CHARGES DE TRANSFERT	43,207.10		42,540.00		43,085.00	
820.3632.00	Police de la forêt	23,207.10		22,500.00		23,085.00	
820.3632.01	Part communale aux travaux sylvicoles	20,000.00		20,000.00		20,000.00	
820.3636.00	Cotisations			40.00			
84	TOURISME	36,591.71	14,916.70	49,110.00	10,000.00	21,712.48	338.45
840	TOURISME	36,591.71	14,916.70	49,110.00	10,000.00	21,712.48	338.45
840.30	CHARGES DU PERSONNEL	18,903.55		18,740.00			
840.3000.00	Commissions	1,852.50					
840.3010.00	Traitement du personnel	14,783.70		17,000.00			
840.3050.00	Charges sociales AVS-AC	1,118.35		1,000.00			
840.3053.00	Charges sociales AAP/AANP	63.25		40.00			
840.3054.00	Charges sociales AF	476.90		500.00			
840.3055.00	Charges sociales maladie	357.00		200.00			
840.3099.00	Autres charges du personnel	251.85					
840.36	CHARGES DE TRANSFERT	12,688.16		17,370.00		16,712.48	
840.3632.00	Subside SD	10,133.80		15,000.00		13,201.05	
840.3632.01	Subside Pro Aserablos	1,509.36		770.00		35.57-	
840.3634.00	Promotion du tourisme					2,498.00	
840.3636.00	Cotisations	1,045.00		1,600.00		1,049.00	
840.39	IMPUTATIONS INTERNES	5,000.00		13,000.00		5,000.00	
840.3910.00	Prestations internes	5,000.00		13,000.00		5,000.00	
840.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		133.00				
840.4250.00	Vente de marchandise		133.00				
840.46	REVENUS DE TRANSFERT		14,783.70		10,000.00		338.45
840.4632.00	Prestations intercommunales		14,783.70		10,000.00		338.45
85	INDUST. ARTISANAT & COMM.	518.00	594.00	550.00	2,000.00	518.00	255.00
850	INDUST. ARTISANAT & COMM.	518.00	594.00	550.00	2,000.00	518.00	255.00
850.3	CHARGES DU PERSONNEL	518.00		550.00		518.00	
850.36	CHARGES DE TRANSFERT	518.00		550.00		518.00	
850.3636.00	Cotisations	518.00		550.00		518.00	
850.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		594.00		2,000.00		255.00
850.4250.00	Vente de terrains		594.00		2,000.00		255.00
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE	176,238.60	463,071.73	184,305.00	454,000.00	183,588.75	517,463.37
871	ENERGIE	43,383.25	362,291.77	43,555.00	350,000.00	42,795.66	406,459.42

Compte	Désignation	Comptes2025		Budget2025		Comptes2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
871.30	CHARGES DU PERSONNEL			1,590.00			
871.3000.00	Commission communale			1,000.00			
871.3050.00	Charges sociales AVS/AC			60.00			
871.3054.00	Charges sociales AF			30.00			
871.3099.00	Autres charges du personnel			500.00			
871.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	11,282.17		9,750.00		10,534.81	
871.3120.01	Electricité	5,483.25		3,500.00		4,039.25	
871.3134.00	Assurances RC	4,046.87		750.00		34.67-	
871.3143.00	Entretien micro centrale	1,752.05		5,500.00		6,530.23	
871.33	AMORTISSEMENTS	30,000.00		30,300.00		30,300.00	
871.3300.30	Amortissements planifiés	30,000.00		30,300.00		30,300.00	
871.36	CHARGES DE TRANSFERT	1,021.08		815.00		815.00	
871.3636.00	Cotisations	1,021.08		815.00		815.00	
871.39	IMPUTATIONS INTERNES	1,080.00		1,100.00		1,145.85	
871.3910.00	Prestations internes	1,080.00		1,100.00		1,145.85	
871.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		362,291.77		350,000.00		406,459.42
871.4250.00	Vente d'énergie		344,349.77		350,000.00		406,459.42
871.4260.00	Indemnisation assurance		17,942.00				
873	CHAUFFAGE A DISTANCE	132,855.35	100,779.96	140,750.00	104,000.00	140,793.09	111,003.95
873.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	99,535.35		94,850.00		102,756.64	
873.3120.00	Eau, Energie, Combustible	71,012.98		60,000.00		54,871.00	
873.3120.01	Electricité	3,907.40		3,000.00		4,000.15	
873.3130.02	Frais de téléphone et multi média	665.73		700.00		666.05	
873.3134.00	Assurance RC	2,577.37		2,150.00		1,803.58	
873.3143.00	Frais d'entretien	21,371.87		24,000.00		41,415.86	
873.3199.00	Etude Contracting			5,000.00			
873.33	AMORTISSEMENTS	20,500.00		30,000.00		22,900.00	
873.3300.30	Amortissements planifiés	20,500.00		30,000.00		22,900.00	
873.36	CHARGES DE TRANSFERT	1,500.00		2,000.00		1,829.00	
873.3636.00	Cotisations	1,500.00		2,000.00		1,829.00	
873.39	IMPUTATIONS INTERNES	11,320.00		13,900.00		13,307.45	
873.3910.00	Prestations internes	11,320.00		13,900.00		13,307.45	
873.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		100,779.96		104,000.00		111,003.95
873.4250.00	Consommation énergie		100,779.96		104,000.00		111,003.95
9	FINANCES ET IMPÔTS	1,181,308.13	4,354,568.03	71,300.00	3,314,208.00	871,603.28	4,151,072.23
91	IMPÔTS	24,679.31	3,539,357.90	18,500.00	2,471,500.00	33,612.83	3,038,601.33
910	IMPÔT PERSONNES PHYSIQUES	24,679.31	3,248,127.55	18,500.00	2,196,500.00	33,612.83	2,561,845.51
910.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	10,444.81		5,000.00		17,159.15	
910.3181.00	Pertes sur débiteur	10,444.81		5,000.00		17,159.15	
910.36	CHARGES DE TRANSFERT	14,234.50		13,500.00		16,453.68	
910.3602.00	Impôts sur les immeubles bâtis (Art. 188)	14,234.50		13,500.00		16,453.68	
910.4	IMPÔTS		3,248,127.55		2,196,500.00		2,561,845.51
910.40	REVENUS FISCAUX		3,212,179.65		2,171,500.00		2,524,272.41
910.4000.00	Revenu des personnes physiques		2,195,264.85		1,600,000.00		1,755,920.94
910.4001.00	Fortune des personnes physiques		524,836.05		370,000.00		524,005.52
910.4008.00	Impôt personnel		2,471.80		9,000.00		8,780.70
910.4021.00	Fonciers s/personnes physiques		85,993.10		101,000.00		91,777.90
910.4022.00	Gains immobiliers		103,925.55		20,000.00		30,592.05
910.4022.02	Impôt BN de liquidation et prestations en capital		13,385.70		40,000.00		54,424.75
910.4023.00	Impôt sur les droits de mutations (LDM)		44,896.70		10,000.00		19,275.65
910.4024.00	Successions et donations		234,585.90		15,000.00		32,354.90
910.4033.00	Chiens		6,820.00		6,500.00		7,140.00
910.46	REVENUS DE TRANSFERT		35,947.90		25,000.00		37,573.10
910.4602.00	Impôts s/immeubles bâtis		35,947.90		25,000.00		37,573.10
911	IMPÔT PERSONNES MORALES		291,230.35		275,000.00		476,755.82
911.4	IMPÔT PERSONNES MORALES		291,230.35		275,000.00		476,755.82
911.40	REVENUS FISCAUX		291,230.35		275,000.00		476,755.82
911.4002.00	Impôts à la source		17,077.28		25,000.00		127,643.50
911.4010.00	Bénéfice des sociétés		89,290.71		65,000.00		144,352.27
911.4011.00	Capital des sociétés		54,756.39		55,000.00		75,480.00
911.4021.00	Impôts fonciers s/ personnes morales		130,105.97		130,000.00		129,280.05
93	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE		542,383.00		585,908.00		499,679.00
930	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE		542,383.00		585,908.00		499,679.00
930.46	REVENUS DE TRANSFERT		542,383.00		585,908.00		499,679.00
930.4621.10	Répartition fonds péréqu. des ressources		382,908.00		387,225.00		344,140.00
930.4621.20	Répartition du fonds de compensation des charges		159,475.00		198,683.00		155,539.00
95	PART AUX RECETTES AUTRES	968.30	63,100.55	950.00	65,700.00	428.70	69,593.70
950	QUOTES-PARTS AUX RECETTES	968.30	63,100.55	950.00	65,700.00	428.70	69,593.70
950.36	CHARGES DE TRANSFERT	968.30		950.00		428.70	
950.3611.00	Fonds pour les cours d'eaux	741.90		700.00		266.35	
950.3611.01	Part. Collectivité au franc du paysage	226.40		250.00		162.35	
950.41	PATENTES ET CONCESSIONS		63,100.55		65,700.00		69,593.70
950.4100.00	Energie gratuite		699.40		700.00		834.45
950.4120.00	Redevances hydrauliques		25,914.15		27,000.00		30,918.25
950.4120.01	Ristourne GENEDIS		36,487.00		38,000.00		37,841.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	55,660.52	209,726.58	51,850.00	190,500.00	37,561.75	542,613.40
961	INTÉRÊTS	28,096.65	22,482.80	41,650.00	14,500.00	24,867.69	19,983.75
961.34	INTÉRÊTS PASSIFS	28,096.65		41,650.00		24,867.69	
961.3401.00	Intérêts des engagements financiers			2,600.00			
961.3406.00	Intérêts moyen et à long terme	20,403.15		27,000.00		18,398.75	
961.3409.00	Escomptes débiteurs impôt			50.00		0.01	
961.3499.00	Intérêts remboursement	7,693.50		12,000.00		6,468.93	
961.44	REVENUS DES BIENS		22,482.80		14,500.00		19,983.75
961.4400.00	Intérêts actifs		2,234.95		2,500.00		2,345.00
961.4401.00	Int. Moratoires et compensatoires		17,833.25		12,000.00		17,638.75
961.4401.01	Intérêts de retard		2,414.60				
963	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	27,563.87	184,557.65	10,200.00	176,000.00	12,694.06	522,629.65
963.31	BIENS, SERVICES & MARCH.	3,891.27		1,400.00		65.04-	
963.3134.00	Assurances RC	3,891.27		1,400.00		65.04-	
963.34	ENTRETIEN COURANT	22,512.60		6,000.00		12,238.25	
	BIENS-FONDS PF						

Comptabilité		COMPTES DE RESULTAT				Date: 27/05/2026	
01 Commune d'Isérables		Détail				Page: 12	
Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
963.3431.00	Entretien bâtiments	22,512.60		6,000.00		12,238.25	
963.39	IMPUTATIONS INTERNES	1,160.00		2,800.00		520.85	
963.3910.00	Prestations internes	1,160.00		2,800.00		520.85	
963.44	REVENUS DES BIENS		184,557.65		176,000.00		522,629.65
963.4420.00	Dividendes		94,757.65		94,000.00		434,757.65
963.4430.00	Loyers		89,800.00		82,000.00		87,872.00
969	PATRIMOINE FINANCIER		2,686.13				
969.4	RACHAT D'ADB		2,686.13				
969.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS		2,686.13				
969.4290.00	Rachat d'ADB taxes et impôts		2,686.13				
97	REDISTRIBUTIONS				600.00		584.80
971	REDISTRIBUTIONS LIEES A LA TAXE CO2				600.00		584.80
971.46	Revenus de transfert				600.00		584.80
971.4699.00	Taxes CO2				600.00		584.80
99	POSTES NON VENTILÉS	1,100,000.00				800,000.00	
990	AMORTISSEMENTS	1,100,000.00				800,000.00	
990.38	Charges extraordinaires	1,100,000.00				800,000.00	
990.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	1,100,000.00				800,000.00	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	680,128.75	103,156.34	721,333.00	137,500.00	661,219.77	75,139.10
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE	234,039.83	34,209.47	361,317.00	26,850.00	241,055.07	27,766.98
2	ENSEIGNEMENT & FORMATION	773,804.63	72,428.10	732,862.75	55,900.00	702,079.43	60,249.55
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	170,044.18	11,589.16	205,332.00	10,500.00	196,987.32	27,260.45
4	SANTÉ	193,934.07		195,253.40		200,960.35	
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	696,896.74	231,832.79	719,570.00	185,540.00	628,247.30	201,946.50
6	TRAFFIC ET TELECOMMUNICATION	1,120,492.42	301,630.10	1,033,145.00	296,500.00	1,209,004.60	314,411.95
7	PROTECT. ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRIT.	808,201.85	685,175.86	731,048.00	549,830.00	946,538.30	648,700.57
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	345,412.91	501,831.18	360,565.00	488,100.00	315,026.98	544,953.07
9	FINANCES ET IMPÔTS	1,181,308.13	4,354,568.03	71,300.00	3,314,208.00	871,603.28	4,151,072.23
TOTALISATION		6,204,263.51	6,296,421.03	5,131,726.15	5,064,928.00	5,972,722.40	6,051,500.40
Résultat		92,157.52			66,798.15	78,778.00	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	50,478.75		50,000.00			
02	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	50,478.75		50,000.00			
022	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	50,478.75		50,000.00			
022.52	Immobilisations incorporelles	50,478.75		50,000.00			
022.5200.00	Acquisition de logiciels	50,478.75		50,000.00			
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE		12,336.13	25,500.00		8,836.13	
12	JUSTICE		12,336.13	22,000.00		8,836.13	
122	CHAMBRE PUPILLAIRE & TUTÉLAIRE		12,336.13	22,000.00		8,836.13	
122.54	PRETS AUX COMMUNES ET ASSOCIATIONS			22,000.00		8,836.13	
122.5420.00	Prêt SOC			22,000.00		12,336.13	
122.5420.01	Prêt APEA					3,500.00-	
122.6320.02	Subventions communales		12,336.13				
15	POLICE DU FEU			3,500.00			
151	POLICE DU FEU			3,500.00			
151.5	INVESTISSEMENTS PROPRES			3,500.00			
151.50	Immobilisations corporelles			3,500.00			
151.5050.00	Service du feu - CSI B			3,500.00			
2	ENSEIGNEMENT & FORMATION	34,250.13	5,449.65	83,000.00	23,000.00	31,687.30	24,766.80
21	ECOLES PUBLIQUES OBLIGAT.	34,250.13	5,449.65	83,000.00	23,000.00	31,687.30	24,766.80
212	ECOLES PRIMAIRES	9,068.78		50,000.00	15,000.00	31,687.30	
212.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	9,068.78		50,000.00		31,687.30	
212.50	Immobilisations corporelles	9,068.78		50,000.00		31,687.30	
212.5040.01	Réfection collège	9,068.78		50,000.00		31,687.30	
212.63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				15,000.00		
212.6310.00	Subvention cantonale				15,000.00		
213	CYCLE D'ORIENTATION	25,181.35	5,449.65	33,000.00	8,000.00		24,766.80
213.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	25,181.35		33,000.00			
213.50	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25,181.35		33,000.00			
213.5040.02	CO de Leytron	25,181.35		33,000.00			
213.63	SUBVENTIONS		5,449.65		8,000.00		24,766.80
213.6320.02	Subventions communales et intercommunales		5,449.65		8,000.00		24,766.80
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	1,447,234.73	1,357,597.10	1,275,000.00	1,220,000.00		
34	SPORT ET LOISIR	1,447,234.73	1,357,597.10	1,275,000.00	1,220,000.00		
341	SPORT	34,637.63					
341.50	Immobilisations corporelles	34,637.63					
341.5040.06	Terrain de football	34,637.63					
342	PARCS ET JARDINS LOISIRS & CHEMINS PÉDESTRES	1,412,597.10	1,357,597.10	1,275,000.00	1,220,000.00		
342.50	Immobilisations corporelles	1,412,597.10		1,275,000.00			
342.5010.00	Réseau pédestre	1,412,597.10		1,275,000.00			
342.63	SUBVENTIONS		1,357,597.10		1,220,000.00		
342.6310.00	Subvention cantonale		508,746.00		540,000.00		
342.6370.00	Participation de tiers		848,851.10		680,000.00		
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	3,819.22	36,512.00	4,200.00		39,543.39	
52	INVALIDITE	3,819.22		4,200.00		3,903.76	
523	HANDICAPÉS	3,819.22		4,200.00		3,903.76	
523.56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3,819.22		4,200.00		3,903.76	
523.5610.00	Institutions handicapés	3,819.22		4,200.00		3,903.76	
53	VIEILLESSE ET SURVIVANT		36,512.00			35,265.50	
534	LOGEMENT POUR PERSONNES AGEES		36,512.00			35,265.50	
534.5	INVESTISSEMENTS PROPRES					35,265.50	
534.50	Immobilisations corporelles					35,265.50	
534.5040.09	Maison des générations					35,265.50	
534.63	Subventions		36,512.00				
534.6310.00	Subventions cantonales		36,512.00				
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					374.13	
572	AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE					374.13	
572.52	Immobilisations incorporelles					374.13	
572.5200.00	Aide sociale investissements					374.13	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	1,076,103.99	911,000.34	906,000.00	660,000.00	82,576.80	
61	CIRCULATION ROUTIERE	1,076,103.99	911,000.34	906,000.00	660,000.00	62,576.80	
613	ROUTES CANTONALES	987,228.29	869,052.14	800,000.00	660,000.00	14,334.20	
613.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	987,228.29		800,000.00		14,334.20	
613.56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	987,228.29		800,000.00		14,334.20	
613.5610.00	Routes cantonales invest.	987,228.29		800,000.00		14,334.20	
613.63	Subventions		869,052.14		660,000.00		
613.6310.00	Subventions cantonales		869,052.14		660,000.00		
615	ROUTES COMMUNALES	88,875.70	41,948.20	106,000.00		24,315.00	
615.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	88,875.70		106,000.00		24,315.00	
615.50	Immobilisations corporelles	88,875.70		106,000.00		24,315.00	
615.5010.01	Routes communales	84,808.90		60,000.00		24,315.00	
615.5010.04	Eclairage public	4,066.80		46,000.00			
615.63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		41,948.20				
615.6310.00	Subventions cantonales		41,948.20				
616	PARKING					23,927.60	
616.5	INVESTISSEMENTS PROPRES					23,927.60	
616.50	Immobilisations corporelles					23,927.60	
616.5040.10	Parking					23,927.60	
62	Transports publics					20,000.00	
622	TRAFIC REGIONAL					20,000.00	
622.55	PARTICIPATIONS AUX					20,000.00	
622.5540.00	Acquisition de participations					20,000.00	
7	PROTECT. ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRIT.	186,873.40	13,182.00	270,000.00	3,600.00	32,475.10	
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	129,669.43	5,528.00	140,000.00		32,475.10	
710	GESTION EAU POTABLE	129,669.43	5,528.00	140,000.00		32,475.10	
710.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	129,669.43		140,000.00		32,475.10	

Compte	Désignation	Comptes2025		Budget2025		Comptes2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
710.50	Immobilisations corporelles	121,639.25		140,000.00		32,475.10	
710.5030.00	Conduites eaux	121,639.25		140,000.00		32,475.10	
710.52	Immobilisations incorporelles	8,030.18					
710.5290.00	PAZ-RCCZ eau potable	8,030.18					
710.6	SUBVENTIONS		5,528.00				
	D'INVESTISSEMENTS						
710.63	Subventions		5,528.00				
710.6370.00	Taxes raccordement eau		5,528.00				
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	25,466.67	7,654.00	130,000.00	3,600.00		
720	GESTION DES EAUX USEES	25,466.67	7,654.00	130,000.00	3,600.00		
720.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	25,466.67		130,000.00			
720.50	Immobilisations corporelles	25,466.67		130,000.00			
720.5030.01	Collecteurs - village	16,121.01		30,000.00			
720.5030.03	Raccordement STEP Chenevires	9,345.66					
720.5030.08	Raccordement STEP Riddes			100,000.00			
720.6	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		7,654.00		3,600.00		
720.63	Subventions		7,654.00		3,600.00		
720.6370.01	Taxes de raccord. égouts		7,654.00		3,600.00		
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	31,737.30					
790	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	31,737.30					
790.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	31,737.30					
790.52	Immobilisations incorporelles	31,737.30					
790.5290.00	PAZ-RCCZ révision	31,737.30					
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	23,371.00		143,000.00		43,254.00	
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE	23,371.00		143,000.00		43,254.00	
871	ENERGIE	23,371.00				600.00-	
871.5	INVESTISSEMENTS PROPRES	23,371.00				600.00-	
871.50	Immobilisations corporelles	23,371.00					
871.5030.07	Micro Centrabale Turbinage	23,371.00					
871.55	PARTICIPATIONS AUX					600.00-	
871.5541.01	Participation et capital social entr. publiques					600.00-	
873	CHAUFFAGE A DISTANCE			143,000.00		43,854.00	
873.5	INVESTISSEMENTS PROPRES			143,000.00		43,854.00	
873.50	Immobilisations corporelles			143,000.00		43,854.00	
873.5030.06	CAD à bois			143,000.00		43,854.00	
9	FINANCES ET IMPÔTS	2,336,077.22	2,822,131.22			24,766.80	238,372.72
99	POSTES NON VENTILÉS	2,336,077.22	2,822,131.22			24,766.80	238,372.72
999	AUTRES POSTES NON VENTIL.	2,336,077.22	2,822,131.22			24,766.80	238,372.72
999.59	REPORT AU BILAN/RECETTES	2,336,077.22				24,766.80	
999.5900.00	Virement des recettes	2,336,077.22				24,766.80	
	d'investissement au bilan						
999.69	REPORT AU BILAN/DEPENSES		2,822,131.22				238,372.72
999.6900.00	Virement des dépenses		2,822,131.22				238,372.72
	d'investissement au bilan						

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	50,478.75		50,000.00			
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE		12,336.13	25,500.00		8,836.13	
2	ENSEIGNEMENT & FORMATION	34,250.13	5,449.65	83,000.00	23,000.00	31,687.30	24,766.80
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	1,447,234.73	1,357,597.10	1,275,000.00	1,220,000.00		
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	3,819.22	36,512.00	4,200.00		39,543.39	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	1,076,103.99	911,000.34	906,000.00	660,000.00	82,576.80	
7	PROTECT. ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRIT.	186,873.40	13,182.00	270,000.00	3,600.00	32,475.10	
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	23,371.00		143,000.00		43,254.00	
9	FINANCES ET IMPÔTS	2,336,077.22	2,822,131.22			24,766.80	238,372.72
TOTALISATION		5,158,208.44	5,158,208.44	2,756,700.00	1,906,600.00	263,139.52	263,139.52
Résultat					850,100.00		

Certifié conforme par le Conseil communal en date du 18 mai 2026.

COMMUNE D'ISERABLES

La Présidente :

Cindy Jolane Monnet



Le Secrétaire :

Sébastien Theisen



Les comptes 2025 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Iserables en date du 18 juin 2026.

COMMUNE D'ISERABLES

La Présidente :

Cindy Jolane Monnet



Le Secrétaire :

Sébastien Theisen

